L'ÉGALITARISME C'EST L'INJUSTICE ! p. 5

L'ACTION FRANÇAISE 2000

« Tout ce qui est national est nôtre »

3 € I N° 2777 I 63e année I Du 3 au 16 septembre 2009 I Paraît provisoirement les premier et troisième jeudis de chaque mois I www.actionfrancaise.net

ÉMEUTES

Saint-Dizier, Marseille, Villiers-sur-Marne, Amiens... Encore des villes victimes de la violence que d'aucuns diraient « *routinière* ». La liste s'ajoute à Tremblay-en-France, à Firminy, à Bagnolet, aux Mureaux, à La Courneuve, à Corbeil-Essonne, à Montfermeil, à Villiers-le-Bel...

Il suffit d'un rien pour déclencher l'embrasement : ici un "jeune" qui se tue en voulant échapper à la police, ailleurs la mort d'un autre "jeune" qui se blesse pendant sa garde à vue, ou une interpellation qui ne plait pas aux "jeunes", ou une ronde de police que toujours les "jeunes" n'apprécient pas. Parfois c'est purement gratuit : on brûle comme pour le plaisir des bus de banlieue. Depuis les grandes nuits de flammes de 2005, on n'est jamais réellement sorti de l'ornière. M. Sarkozy avait parlé de passer les banlieues au « *karcher* ». L'expression, d'un goût douteux, n'a impressionné personne et les "jeunes" ou moins jeunes... se retrouvent toujours aussi désœuvrés, sans travail, à se demander ce qu'ils ont à attendre de la France... Qu'a-t-on accompli en quatre ans pour les aider à donner un sens à leur vie, pour leur communiquer par un enseignement digne de ce nom des règles de discipline en même temps que des raisons de respecter la France et de s'intégrer dans sa grande histoire ? Des politiciens qui ne croient même plus à la souveraineté de la France, des autorités qui démissionnent, des profs bien souvent au bord de la dépression... C'est toujours la même litanie depuis des années. La République est impuissante mais la colère continue de gronder... ■

Sarkozy rassemble des appétits, la gauche amuse le tapis...

Qui pense aux Français ?

PAGE 3

❑ SOCIAL

Royalistes, syndicalistes...

Sur le front de la "bataille du dimanche", royalistes, catholiques et syndicalistes se retrouvent côte à côte.

L'ignoble loi sur le travail dominical, votée de justesse fin juillet par les deux chambres, puis validée à la vavite par le Conseil constitutionnel le 6 août, est entrée en vigueur la semaine du 15 août. Aussitôt, les désenchantements se sont manifestés parfois bruyamment comme au BHV de la rue de Rivoli à Paris en grève à l'appel de la CFDT contre cette « *course folle* » à l'élargissement des heures où l'on "fait du fric". Cette méconnaissance par les législateurs de la nécessité d'une pause hebdomadaire pour se consacrer en famille, et sur un autre rythme, à des activités spirituelles, culturelles, ou divertissantes ne relevant pas de l'affairisme, ne tardera pas à se retourner contre le pouvoir.

Individualisation des salariés

Celui-ci s'est d'ores et déjà mis à dos tous les syndicats qui voient bien que l'on va vers une extension progressive de l'ouverture des magasins dans les zones dites "touristiques" où le travail sera bien vite rendu de fait obligatoire sans être rémunéré plus que la semaine. Les récalcitrants, qui préféreront être en famille, seront vite montrés du doigt, puis menacés de licenciement.

La CGT dénonce cette loi « *qui permet aux entreprises d'opposer les générations entre elles pour déstructurer la société dans ce qu'elle garde comme valeur de solidarité, de complémentarité* ». Une loi qui accroît « *une individualisation des salariés* » et qui « *force à de nouveaux modes de vie* ». De leur côté FO et la CFTC s'apprêtent à saisir le Bureau international du Travail.

Une fois de plus comme jadis au temps du libéralisme forcené, on voit que les lois, dès qu'elles sortent de l'ordre naturel des choses tel que Dieu l'a créé, font le malheur de tous mais surtout des plus démunis.

Une fois de plus catholiques et royalistes, comme jadis René de La Tour du Pin, se trouvent dénoncer avec les syndicalistes, loin de toute considération de droite ou de gauche, le même joug de la finance sans cœur.

A nous de montrer que ce mépris du travail réduit à sa valeur marchande est dans la droite ligne de l'individualisme matérialiste et avide d'enrichissement qui sous-tend tout le système libertaire issu de 1789.

MICHEL FROMENTOUX

M 01093 - 2777 - F: 3,00 €

■ UNION EUROPÉENNE

Remboursement des aides versées aux agriculteurs :

Décryptage d'un scandale estival

PAGE 6

■ EUROPE

Pression sur la Confédération :

Les Suisses et le secret bancaire

PAGE 7

■ OPINION

Les royalistes face à la crise :

Réquisitoire contre l'étatisme

PAGE 14

❑ CHÔMAGE

Une baisse en trompe-l'œil

La baisse du chômage constatée officiellement au mois de juin ne doit pas nourrir d'illusion : à la rentrée, on constatera, sans doute douloureusement, que l'année 2009 est bel et bien une année difficile sur le front de l'emploi.

Aubade, Alcatel-Lucent, SKF, Christian Lacroix, New Fabris, Heuliez, "Conti"... Les salariés de toutes ces entreprises qui ont fait la une de l'actualité en raison de fermetures de sites, de plans sociaux, de licenciements, de dépôts de bilan... ont sans doute pris avec beaucoup d'amertume l'annonce du gouvernement faisant état d'une diminution de 0,7 % du nombre de demandeurs d'emploi au cours du mois de juin. C'est la première fois, depuis un an, que les chiffres du chômage repartent à la baisse.

« Bonne surprise »

Le secrétaire d'État à l'Emploi, Laurent Wauquiez, n'a pas hésité à se féliciter de cette « *bonne surprise* », considérant qu'elle incite le gouvernement à poursuivre les efforts entrepris. Même s'il a lui-même été contraint de relativiser ces chiffres, qui ne doivent « *en aucun cas nous faire baisser la garde* » : « *L'année 2009 restera difficile sur les mois à venir.* » Au crédit du gouvernement, il faut sans doute mettre le succès du dispositif d'auto-entrepreneur qui, depuis le 1er janvier, permet de mener sa propre activité sans démarches administratives compliquées. 182 000 Français ont adopté ce statut au premier semestre, ce qui a certainement contribué à faire reculer le nombre de chômeurs.

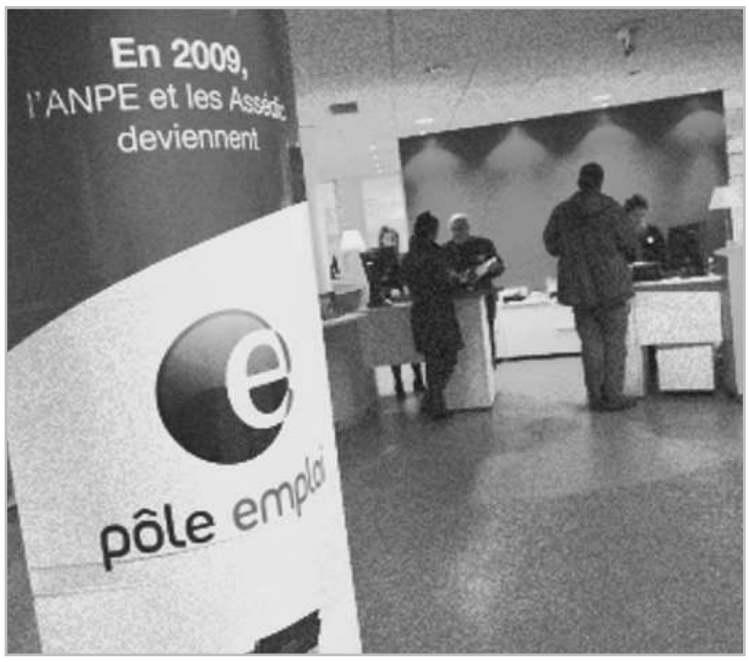

Même si l'on ne prend en compte que les chômeurs de la "catégorie A", on observe une progression du chômage de 25,7 % au cours des douze derniers mois.

À la rentrée, on constatera, sans doute douloureusement, que l'année 2009 est bel et bien une année difficile sur le front de l'emploi. Et en attendant, cet apparent recul du nombre de chômeurs repose la question du système de leur décompte et de la radiation de certains d'entre eux des listes de Pôle Emploi, le service public né de la fusion de l'ANPE et des Assedic. La baisse concerne uniquement les demandeurs d'emploi de la "catégorie A", c'est-à-dire ceux cherchant tout type d'emploi et n'ayant pas travaillé le mois précédent. Leur nombre s'établit à 2 524 500 à fin juin, en baisse de 18 600 personnes.

RSA

Le lancement du revenu de solidarité active, qui permet facilement de cumuler un petit boulot et une indemnisation, a pu contribuer à faire diminuer les chiffres de la catégorie A : tous ceux qui travaillent, ne serait-ce que quelques jours dans le mois, ne sont plus dénombrés. De fait, on constate au mois de juin une augmentation de 0,3 % des demandeurs d'emploi ayant exercé une activité réduite, bien que ces chômeurs-là, classés dans les catégories B et C par Pôle Emploi, ne figurent pas dans les chiffres du chômage annoncés chaque mois. On compte pourtant 3 634 800 salariés qui cherchent un emploi à temps plein mais ne trouvant que des petits boulots ou des contrats à temps partiel... Et sur un an, le nombre de ces précaires de l'emploi a augmenté de 18,7 %.

Radiations

La baisse apparente résulte également des radiations automatiques. Le détail des statistiques indique ainsi qu'au cours du mois de juin, 33 300 personnes ont fait l'objet d'une « *cessation d'inscription pour défaut d'actualisation* ». C'est presque deux fois plus que la baisse apparente du nombre de chômeurs ! Et ces demandeurs d'emploi risquent fort d'être ajoutés aux listes de la catégorie A dès que leurs dossiers auront été remis à jour.

Même si l'on ne regarde que les chômeurs de la catégorie A, ce qui ne représente qu'une petite partie de la réalité du sous-emploi, le chômage a progressé de 25,7 % au cours des douze derniers mois. Et la situation des moins de vingt-cinq ans est encore plus préoccupante, avec une hausse de 35 % sur un an.

Dans un contexte difficile, l'annonce d'une baisse du chômage en trompe-l'œil ne saurait suffire à rassurer les victimes de la conjoncture économique.

Guillaume Chatizel

L'ACTION FRANÇAISE 2000

10 rue Croix-des-Petits-Champs
75001 Paris
Tél. : 01 40 39 92 06 - Fax : 01 40 26 31 63
www.actionfrancaise.net
redaction@actionfrancaise.net
secretariat@actionfrancaise.net
abonnements@actionfrancaise.net
ISSN 1166-3286

Directeur de 1965 à 2007 : Pierre Pujo (†)
Directeur de la publication : M.G. Pujo
Rédacteur en chef : Michel Fromentoux
Rédacteur graphiste : Grégoire Dubost
Politique :
Guillaume Chatizel, Jean-Philippe Chauvin, Michel Fromentoux, Nicolas Hainaut, Stéphane Piolenc
Étranger :
Charles-Henri Brignac, Guy C. Menusier, Pascal Nari
Économie : Henri Letigre
Enseignement, famille, société :
Stéphane Blanchonnet, Jean-Pierre Dickès, Michel Fromentoux, Aristide Leucate, Frédéric Wincler
Culture :
Monique Beaumont, Anne Bernet, Renaud Dourges, Gaël Fons, Norbert Multeau, Jean d'Omiac, François Roberday, Alain Waelkens
Histoire :
Yves Lenormand, Laure Margaillan, René Pillorget, Francis Venant
Art de vivre : Pierre Chaumeil
Chroniques :
François Leger, Jean-Baptiste Morvan
Abonnements, publicité, promotion :
Monique Lainé

LA TERREUR DES TRADERS

Le président de la République s'est enorgueilli d'un nouveau succès le mardi 25 août : convoqués par le prince, qui pointait du doigt les opérateurs boursiers, les banquiers ont obtempéré.

« *La place de Paris doit être irréprochable* », martèle le chef de l'État. À cet effet, des règles « *permettront d'améliorer la gouvernance, d'accroitre la transparence et d'assurer la responsabilité des acteurs.* [...] *Un tiers de la partie différée du bonus sera versé en titres de l'entreprise où travaillent les traders. Et surtout, un système de malus sera mis en place : si les performances ne sont pas au rendez-vous dans la durée, la partie différée du bonus ne sera pas versée.* » Nommé « *tsar des rémunérations* », Michel Camdessus surveillera la mise en œuvre de "bonnes pratiques" dans les établissements ayant reçu un soutien public en fonds propres. En outre, proclame Nicolas Sarkozy, « *l'État français n'accordera aucun mandat aux banques qui n'appliqueront pas les règles en matière de rémunération des traders* ».

COLBERTISME

D'aucuns salueront un pas vers la "moralisation du capitalisme". D'autres stigmatiseront le choix d'un bouc émissaire. En effet, les opérateurs boursiers ne sont pas responsables des crédits hypothécaires consentis outre-Atlantique à des ménages insolvables, à l'origine de la crise. Drapé des apparats du colbertisme, le président de la République répond vraisemblablement à une attente de l'opinion publique. Cela sans annoncer l'adoption d'un nouveau texte législatif, tant mieux.
Le lendemain, devant les ambassadeurs, le chef de l'État a confirmé sa volonté de "transformer l'essai" en défendant ses propositions devant le G20, qui se réunira les 24 et 25 septembre : « *À Pittsburgh se jouera une partie décisive.* » « *La France sera intraitable* » a-t-il averti. Elle bénéficiera certes du soutien de l'Allemagne. Mais « *on déteste notre foutoir bureaucratique autant que notre irrésistible propension à donner la voie à suivre* », observe avec ironie *Royal Artillerie* (26/08/2009)...

AU PROGRAMME DU G20

Gageons qu'un communiqué de presse fera plus ou moins illusion à l'issue du sommet, au cours duquel Nicolas Sarkozy entend évoquer également la réforme des normes comptables, le coût de l'énergie, la promotion du nucléaire civil – domaine où les entreprises françaises ont des cartes à jouer –, le rééquilibrage des grandes économies mondiales (déficit excessif des États-Unis, statut inverse de la Chine), le règne sans partage du dollar, et la lutte contre réchauffement climatique.

G.D.

» HADOPI 2

Le volet répressif complétant la loi "Création et Internet", censée endiguer le téléchargement illégal, devrait être adopté à la mi-septembre par l'Assemblée nationale. « *Ce sera encore une loi, plus ou moins avortée, qui ne servira à rien* », déplore **Jacques Attali** (*Écrans @*, 18/08/2009). À la différence de son prédécesseur, **Frédéric Mitterrand**, le ministre de la Culture, reconnaît que le financement de la création artistique demeurera une question en suspens à l'issue du vote. Un premier pas vers la "**licence globale**" ?

» GOOGLEMANIA

La Bibliothèque nationale de France va-t-elle confier à Google une partie de la numérisation de son fonds documentaire ? Des négociations pourraient aboutir « *d'ici à quelques mois* » selon Denis Bruckmann, directeur général adjoint et directeur des collections (*La Tribune*, 18/08/2009). Justifié « *par le coût extrêmement élevé de la numérisation* », ce revirement de la BNF scandalise Jean-Noël Jeanneney, son ancien président, qui s'inquiète d'un quasi-monopole du géant de l'internet : « *Lui confier, et à lui seul, qui vit du profit de la publicité et est enraciné, en dépit de l'universalité de son propos, dans la culture américaine, la responsabilité du choix des livres, la maîtrise planétaire de leur forme numérisée et la quasi-exclusivité de leur indexation sur la Toile, le tout étant au service* [...] *de ses seuls gains d'entreprise, voilà bien qui n'était pas supportable.* » (*Le Figaro*, 26/08/2009) Le fleuron de la Silicon Valley compte d'ores et déjà vingt-neuf bibliothèques partenaires, dont la Bibliothèque municipale de Lyon depuis juillet 2008.

» US ARMY 2.0

Présent sur *Facebook* depuis le printemps dernier, **le Pentagone** s'inquiète néanmoins de l'immixtion des soldats américains dans les réseaux sociaux virtuels. Dans une note du 31 juillet, le secrétaire adjoint à la Défense, William Lynn, indique avoir demandé une évaluation des menaces et opportunités présentées par ces nouveaux outils. « *"Ces sites Internet en général constituent le repaire avéré de personnes et de contenus mal intentionnés et représentent un risque particulièrement élevé" en raison de l'accès à des informations inutilement exposées qu'ils procurent à des ennemis potentiels, écrit le corps des Marines sur son site officiel.* » (AFP, 31/07/2009)

❑ RENTRÉE POLITIQUE

Qui pense aux Français ?

La définition hasardeuse du "sarkozysme" met en lumière la sortie du politique. Le "ralliement" à la majorité de Philippe de Villiers, ainsi que ou les querelles internes du Parti socialiste, en sont de piètres résidus.

La torpeur d'un mois d'août souvent torride n'est déjà plus qu'un souvenir. Nicolas Sarkozy, requinqué après trois semaines de repos, « *relatif* » selon lui, au cap Nègre, est rentré à l'Élysée dès le 25, "sur les chapeaux de roue" comme on dit, puisqu'en une seule journée, il a présidé un conseil des ministres, prononcé un discours pour le soixante-cinquième anniversaire de la libération de Paris et réuni les représentants des banques françaises pour les tancer quelque peu... Vraiment, le président est toujours l'homme pressé.

Improvisation

Le gouvernement non plus n'a pas changé, donnant dès ces jours-ci un nouveau signe d'amateurisme et d'improvisation. Comment expliquer que Matignon ait annoncé par avance les noms de trois futurs ministres (Axel Poniatowski, Paul Giacobbi, Frédéric Lefebvre) pour faire savoir quelques heures après qu'il n'était pas question d'un remaniement ministériel dans l'immédiat ? Le gouvernement Fillon, remanié avant les vacances, compte déjà plus de trente-huit ministres et secrétaires d'État dont certains portent des titres longs, rocambolesques et creux ; l'équipe gouvernementale n'a donc guère besoin de s'étoffer encore... Mais qu'une simple erreur technique ou une faute d'informatique suffise à mettre en émoi la classe politique, cela ne fait pas très sérieux.

Les vacances ont été pour certains une occasion de prendre du recul et d'approfondir certains aspects de la politique. Ainsi M. Christian Estrosi, ministre chargé de l'Industrie, s'est-il lancé dans la philosophie politique en essayant de définir dans *Le Figaro* du 27 août ce qu'est le "sarkozysme" : c'est tout d'abord, dit-il, « *un volontarisme politique qui s'applique avec pragmatisme* ». Disons tout de suite que parler de "volontarisme" est parler pour ne rien dire, à moins qu'il s'agisse de la volonté de décider de tout d'après soi-même, ce qui n'est pas rassurant. Lisons encore : « *C'est la force de l'ouverture et de la main tendue, l'addition des talents.* » Si l'on comprend bien, le sarkozysme n'est rien en lui-même mais tout en ce qu'il tend...

Ainsi, ajoute M. Estrosi, « *je ne doute pas une seconde que de la gauche jusqu'à Villiers, on peut se retrouver aujourd'hui dans le sarkozysme* ».

La bulle sarkozienne

L'allusion est éclairante : Philippe de Villiers est entré en plein mois d'août au comité de liaison de la majorité présidentielle présidé par Jean-Claude Gaudin, comme s'il avait besoin d'une cure de soupe élyséenne. Le fait de voir siéger dans ledit comité de liaison celui que Jean-Marie Le Pen a toujours considéré comme un sous-marin de l'UMP prouve bien que le sarkozysme est le lieu où l'on se dépouille de toute conviction. Mme Boutin a cru pouvoir jouer à ce jeu, mais elle s'est retirée. M. de Villiers lui, pourra-t-il longtemps œuvrer avec des hommes et des femmes dont, si l'on croit à sa sincérité, tout l'essentiel le sépare : le respect de la vie, le sens de la famille, l'attachement à la souveraineté de la France, la dénonciation de la HALDE... ?

Cette bulle qu'est le sarkozysme ne doit pas faire illusion : réunir des Français très différents par-delà leurs clivages idéologiques est souvent une bonne initiative, c'est même ce que la monarchie a toujours pratiqué. Mais le sarkozysme, lui, n'est que la pire caricature de l'union des Français puisqu'il ne tente nullement de les réunir sur quelque chose qui les dépasserait ; il rassemble donc des appétits mais nullement des cœurs. (S'unir ? Mais pour quoi faire ?) Cela peut, sur un plan purement utilitaire, avoir quelques bons effets, et loin de nous l'idée que M. Sarkozy, dans ses discours, n'exprime jamais de bonnes intuitions, mais d'un tel méli-mélo dont le pays réel est exclu, ne sortira jamais rien de solide pour la France.

La "sortie du politique"

Alain-Gérard Slama, a répondu sur le site de *Marianne2.fr* à M. Estrosi : « *Il n'y a plus de sarkozysme ! Il y a une tendance commune à toutes les sociales démocraties à la sortie du politique. Les conflits de valeur sont abolis et il ne reste que le social considéré par la démocratie d'opinion qui prime, au détriment de la représentation nationale.* »

C'est ainsi que la politique, délaissant toute référence transcendante, se réduit à la gestion (pour faire toujours plus de fric, banalisons le dimanche, décourageons les femmes d'élever trop d'enfants...). Pour le reste, on suivra l'évolution des mentalités (avortement, mariage homosexuel...), et l'on s'en tiendra au court-terme : les débats politiques ne devront pas dépasser le niveau des peurs mythiques imposées par les médias (le réchauffement de la planète dans lequel bien des scientifiques voient pourtant une fumisterie, la grippe A que le professeur Bernard Debré décrit comme une « *grippette* », pas plus mortelle que la grippe ordinaire, et qui peut être combattue avec une simple bonne hygiène...).

Le traquenard de la taxe carbone

Cela finit par imposer un « *despotisme des certitudes arrêtées* », une « *pensée bétonnée* » qu'Ivan Rioufol a dénoncée dans *Le Figaro* du 28 août, parlant de « *l'État-mama qui s'affole des bobos mais ne voit rien des dangers* [et] *empêche de saisir tous les bouleversements que connaît la France* ». Car pendant ce temps la France réelle vit toujours les conséquences d'une immigration mal contrôlée, d'une natalité insuffisante, d'une éducation au rabais, d'un délinquance qui perdure...

Ce ne sont évidemment pas les pitreries de la gauche qui peuvent donner l'espoir de sortir de cette mêlasse. Que Martine Aubry ait réussi à La Rochelle à garder en main le Parti socialiste est un non-événement, que l'histoire ne retiendra pas, d'autant que les causes d'affrontements futurs ne manquent pas entre Martine Aubry et Ségolène Royal (qui ne faisaient guère penser aux "filles de La Rochelle"...), entre le PS et le parti de François Bayrou via Marielle de Sarnez, toujours plus à gauche, entre le même PS et les Verts de Daniel Cohn-Bendit... Des alliances, ou plutôt des *flirts*, sont dans l'air, mais ces unions ne seront que de pur intérêt électoral, donc du bruit pour rien.

La taxe-carbone divise le PS.

Le grand sujet qui s'est imposé à La Rochelle a été cette fameuse taxe-carbone que Ségolène Royal refuse catégoriquement, que Martine Aubry se force à sembler refuser et que Daniel Cohn-Bendit veut à tout prix, comme d'ailleurs M. Sarkozy. Il s'agit toujours d'exploiter ces fameuses peurs millénaristes qui font du CO2 l'ennemi d'un genre humain qui vit depuis des milliers d'années avec lui : du côté du gouvernement, on voit l'occasion de faire avaler aux Français (pour leur bien...), une nouvelle taxe, qui sera suivie d'autres ; du côté des Verts, on voit une occasion de forcer à la pénitence les Français qui consomment de l'essence, comme si c'était toujours pour leur seul plaisir... Là encore, où est la politique ?

Cette France aseptisée où les phénomènes de société remplacent les débats politiques et où les partis, même quand ils se disputent, parlent le même langage invertébré sera de courte durée. Cela risque de profiter aux partis les plus extrémistes, car la colère monte chez les sans-voix, chez ceux qui se confrontent chaque jour avec les problèmes concrets... À nous, dès maintenant, de faire entendre partout la voix de l'Action française, celle du seul bien commun !

MICHEL FROMENTOUX

NOTRE SOUSCRIPTION POUR L'AF

Le journal, le journal...

« *Le journal, le journal...* », répétait souvent Charles Maurras, le mettant toujours au premier plan de ses préoccupations pour la diffusion de nos idées.
Hélas, comme chaque année, nos rentrées financières ont sensiblement baissé pendant les mois d'été, nous créant à nouveau des problèmes d'échéance très préoccupants en ce début septembre.
Alors, aidez-nous. Dites-vous bien que *l'existence même du journal dépend de vous, amis lecteurs*. Dites-vous bien que tout adhérent à nos idées se doit d'être abonné à *L'AF 2000*, pour nous aider à financer sa parution. Si vous ne l'êtes pas, devenez-le sans tarder. C'est le premier acte militant.
Et que ceux qui le peuvent, selon leurs moyens, participent à la souscription. *Un euro par jour*, c'est possible pour beaucoup, et cela nous soulagerait de bien des soucis.

MARIELLE PUJO

** Prière d'adresser vos dons à Mme Geneviève Castelluccio, L'Action Française 2000, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.*

LISTE N° 10

Virements réguliers : Jean-Michel de Love, 7,62 ; Vincent Claret-Tournier, 15 ; Mme Françoise le Groignec, 15,24 ; Mme Yvonne Peyrerol, 15,24 ; Mlle Annie Paul, 15,24 ; Raymond Sultra, 17,78 ; Mme Bellegarde, 20 ; Mme Marie-Magdeleine Godefroy, 22,87 ; François Favre (3 mois), 60 ; Mme Françoise Bedel-Giroud, 30,49 ; Henri Morfin, 38 ; Mme Tatiana de Prittwitz, 45,73.

Mme Denise Carla Volkoff, « *Courage ! Bravo !* », 50 ; Mme Paule Chiappinelli, 15 ; Alain Collet, 50 ; Bruno Revel, 120 ; Anonyme, 100.

Total de cette liste :	**632,21 €**
Listes précédentes :	8 054,89 €
Total :	**8 687,10 €**

❑ POLÉMIQUE

Imbécillité républicaine

Invité au mariage du prince Jean, le maire de Vendôme s'est heurté au chef de l'opposition municipale, monté sur de grands chevaux républicains... Joël Broquet interpelle ce "démagogue pittoresque" dans une lettre ouverte.

Catherine Lockhart, maire de Vendôme, s'est rendue au mariage du duc de Vendôme le 2 mai dernier, invitée en tant que maire. L'opposition n'a pas voulu payer les frais de cette mission. Joël Broquet, par une lettre ouverte parue dans *La Nouvelle République*, a répondu à M. Pascal Brindeau, chef de l'opposition municipale. Avec l'autorisation de l'auteur, nous publions très volontiers le texte de cet article bien senti.

Un voyage à Senlis ?
Pascal Brindeau « ne badine pas avec cette affaire » !

Un déplacement « hallucinant »

Le 27 juin 2009, *La Nouvelle République* rend compte du différend né au sein du conseil municipal de Vendôme à propos du remboursement des frais de transport engagé par Mme le maire de Vendôme à l'occasion du mariage du prince Jean d'Orléans.

M. Pascal Brindeau, vous venez de gagner votre place au Panthéon en tonnant, en plein conseil municipal contre Mme le maire : « *Nous sommes en république, pourquoi êtes-vous allée à un mariage princier au nom de la ville de Vendôme, c'est hallucinant !* » Il se trouve que je suis le fondateur du Centre de formation des élus locaux (CEFEL), et que j'ai eu l'occasion de travailler avec des milliers et des milliers d'élus. J'ai vu quelques débats picrocholins et clochemerlesques mais rarement de ce calibre. Je travaille actuellement à la définition d'un séminaire de formation sur le rôle des élus dans le formation civique des jeunes. Le sujet est difficile, qui suppose de mettre en valeur les arguments qui légitiment « *la communauté nationale* » au détriment de ceux qui la dénigrent.

Or, M. Pascal Brindeau, vous venez exactement de faire preuve d'incivisme ! Car, que Mme le maire de Vendôme réponde à l'invitation du prince Jean d'Orléans relève d'abord de la politesse envers une personnalité qui avait manifesté son affection pour votre ville. Ensuite comme l'ont relevé la plupart des journaux le prince Jean d'Orléans a toujours été accueilli avec sympathie dans nombre de villes (par exemple Loches, Sens dont le maire, M. Cordillot était communiste).

À chaque fois l'accent était mis sur une personne qui rassemble sur les valeurs permanentes de la France, y compris celles enracinées dans le mouvement de 1789 que voulait reprendre le comte de Chambord.

Est-ce cela qui, pour vous, est « *hallucinant* » ? Est-ce que pour vous « *être en république* » correspondrait à creuser indéfiniment des fossés entre Français en jetant les "valeurs" des uns à la tête des autres ? Mme le maire de Vendôme a déclaré « *le duc est un citoyen comme un autre* ». Comme moi sans doute, êtes-vous hermétique aux titres désuets et surannés mais il est grave que vous ne perceviez pas qu'à travers un homme puisse s'incarner une permanence... Facteur, à mon sens, constitutif du civisme.

L'exil ou la guillotine ?

Mais peut-être considérez vous que loin d'être un citoyen comme un autre Jean d'Orléans mérite un régime d'exception : l'exil ? la guillotine ? Alors M. Pascal Brindeau : Êtes vous un héros républicain ou au contraire un démagogue pittoresque ? Êtes-vous sûr qu'aux prochaines élections vos propres électeurs ne vous trouveront pas ridicule ? En affirmant fièrement « *je ne badine pas avec cette affaire* » ce n'est pas à Alfred de Musset que l'on pense mais à M. Homais.

Toujours est-il que dans le module que je prépare pour les élus sur le thème « *les responsabilités des collectivités locales dans l'éducation civique des jeunes* », je ne manquerai pas de citer la ville de Vendôme. Pour donner en exemple le geste pacificateur de Mme Caherine Lockhart.

Joël Broquet
Fondateur du Centre de formation des élus locaux (CEFEL)
Ancien président de l'Agence de la langue française

L'ÉCOLE, UNE CHANCE ?

En ces jours de rentrée des classes, on voit partout dans le métro des affiches apitoyant les voyageurs sur le sort des enfants qui, de par le monde, n'ont pas la « *chance d'être scolarisés* ». Cette campagne part assurément d'un bon sentiment, mais il importe quand même de rappeler que les relations entre l'école et les régimes issus de la Révolution n'ont pas toujours été au beau fixe...

RAPPEL HISTORIQUE

Les hommes de 1789 étaient des lecteurs de Voltaire, lequel pensait que le peuple n'avait pas besoin d'instruction et se gaussait des Frères apprenant à lire aux enfants pauvres. La Révolution fit doubler en dix ans le nombre des illettrés puis tout au long du XIXe siècle ce furent surtout les écoles des congrégations religieuses qui enseignèrent les classes laborieuses, jusqu'au jour où la République s'aperçut, en 1871 que les élèves en grandissant ne votaient pas tous républicain ! Alors elle créa l'école « *laïque gratuite et obligatoire* » pour former elle-même les futurs électeurs, tandis qu'elle laissait les familles ouvrières croupir dans la misère engendrée par le libéralisme économique. Pour Jules Ferry, mieux valait apprendre aux enfants à penser républicain que les faire manger à leur faim.
Cent vingt ans plus tard, quand on sait que dans l'école étatisée plus d'un enfant sur cinq entre en sixième sans savoir lire et quand on connaît le niveau des candidats à un baccalauréat qui se dévalue d'année en année en engendrant des chômeurs, on se demande où est le progrès de la « *chance* ». Donner des leçons aux peuples du tiers monde est aisé, balayer devant sa porte l'est beaucoup moins.

M.F.

FRANCE ENCORE CHRÉTIENNE ?

Durant la semaine du 15 août, en notre France chrétienne depuis 1513 ans, les journaux parlés et télévisés semblaient n'avoir guère d'autre sujet à traiter que... le mois du ramadan, qui commençait pour les musulmans cette année le samedi 22 août. On eut droit à toutes les informations sur ce temps de jeûne devant être respecté chaque jour depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, ou, plus exactement, jusqu'à ce qu'il ne soit « *plus possible de distinguer le fil blanc du fil noir* »,dit le Coran... Et les commentateurs d'exposer les difficultés d'observer cette interdiction de manger et de boire, au moment où les températures caniculaires ne semblaient pas encore prêtes à baisser.

Bien sûr tout homme respectant consciencieusement les règles de sa religion mérite le plus grand respect dans toute la mesure, bien sûr, où lesdites règles ne sont pas en opposition avec les coutumes de la vie française.
Fallait-il pour autant donner une telle importance à l'événement, alors que l'Assomption, au même moment, était réduite à la portion congrue avec juste quelques allusions au pèlerinage de Lourdes ? Tous ou presque ont semblé oublier que le 15 août est l'une des fêtes nationales de la France, commémorant un événement politique de toute première importance : la consécration de la France en 1638 à la sainte Vierge par le roi Louis XIII qui la prenait comme « *protectrice et patronne du royaume de France* ». Cette décision dûment enregistrée par le Parlement de Paris comme une action du pouvoir souverain s'accompagnait du vœu que l'acte de consécration fût proclamé dans toutes les églises de France et de Navarre en chaque fête de l'Assomption et qu'une procession solennelle fût organisée après les Vêpres de ce jour. Une telle décision prise devant Dieu par l'autorité du temps ne peut avoir été abolie par la laïcité, d'autant plus que le 2 mars 1922 Notre-Dame de l'Assomption a été proclamée patronne principale de la France par le pape Pie XI.
Toutes choses que les grands médias s'obstinent à passer sous silence, alors que seuls de rares catholiques ont pu trouver près de leur lieu de vacances une église ou une chapelle commémorant le vœu de Louis XIII, car, heureusement, certains savent encore que la France est une nation chrétienne...

M.F.

DELANOË, avorteur et Mamamouchi ?

Pour M. Delanoë, maire de Paris, on ne tue pas encore assez d'enfants dans la capitale. 13 700 avortements pour la seule année 2007, c'est encore trop peu !
Aussi, comme l'annonce *Présent* du 21 août, a-t-il présenté le jeudi suivant « *un plan d'action sur la contraception et l'avortement, visant notamment à améliorer l'accès à l'interruption volontaire de grossesse (IVG) par le développement de la méthode médicamenteuse - le "pesticide antihumain", pour reprendre l'expression du Pr. Lejeune - dans les centres de planification gérés par la ville. Il s'agit de les pousser à distribuer le RU-486, faculté qui leur a été légalement reconnue au mois de mai, et en même temps d'aider les femmes à trouver leurs lieux d'implantation en facilitant leur "repérage"...* »
À coté d'une initiative aussi écœurante, la dernière lubie de l'actuel successeur du sanguinaire Étienne Marcel (1302-1358) serait presque un amusement de gamin : faire illuminer en octobre la tour Eiffel aux couleurs de la Turquie à l'occasion de l'année de la Turquie en France ! Nous n'avons jamais nié que la Turquie soit un grand et vieux pays qui compte dans la vie internationale et avec lequel la France a tout intérêt à entretenir de bonnes relations, mais de là à vouloir lui manifester, par de tels signes inconsidérés, qu'elle aurait sa place au sein d'une Europe qui pour nous restera toujours chrétienne, il y a là un pas inadmissible.
À moins que M. le maire, insatisfait de régner sur la capitale, et sans beaucoup d'espoirs de régner un jour sur la France, rêve comme M. Jourdain, d'être promu Mamamouchi par le Grand Turc... ■

» HUMOUR

Consacrant un reportage aux "nègres" écrivant pour les politiques, Jérôme Florin a tendu son micro à Paul-Marie Coûteaux, qui raconte, évoquant **Nicolas Sarkozy** : « *Je le croise un jour dans le bureau du chef de cabinet de Philippe Séguin. Je fais des compliments, peut-être un peu mondains, sur son livre consacré à Georges Mandel. Il avait l'air de s'étonner que je l'ai lu jusqu'au bout. Me demandant si, vraiment, j'étais arrivé à le lire jusqu'au bout, je lui dis oui* [...] *et il me regarde avec de grands yeux émerveillés : "Oh, quel courage, moi, je n'y suis pas arrivé !"* » (*RTL*, 03/08/2009) ■

❑ RETRAITE DES MÈRES DE FAMILLE

L'égalitarisme c'est l'injustice !

Appliquant un droit consacrant la "parité", la Cour de cassation et la Commission européenne pressent le gouvernement de réformer les retraites des mères de famille. Les syndicats protestent...

La Sécurité sociale, nul ne l'ignore, tire le diable par la queue. Il lui faut sans cesse chercher à combler son "trou" devenu légendaire en cherchant à rogner sur telle ou telle branche, mais elle est rarement bien inspirée. Depuis longtemps déjà, elle pille plus ou moins la branche famille, voici qu'elle se prépare à restreindre les droits à la retraite des mères de famille ! Comme politique de Gribouille, on a rarement imaginé mieux : vouloir combler un déficit en tarissant la principale source capable de le renflouer, en l'occurrence les femmes engendrant et élevant les enfants qui paieront les retraites futures !

En décembre 2008, la Halde avait demandé que soient étendus aux pères les avantages dont bénéficient less mères de famille.

Guerre des sexes

M. Xavier Darcos, tout nouvellement promu ministre du Travail, des Relations sociales, de la Solidarité, de la Famille et de la Ville (beaucoup pour un seul homme !) a ouvert ce vendredi 28 août des consultations sur un projet de réforme du régime de retraite des mères de famille, qui bénéficient de deux annuités supplémentaires par enfant pour le calcul de leur cotisation. C'est ce qu'on appelle la MDA (majoration de durée d'assurance).

L'idéologie n'est pas exempte de cette initiative, puisque c'est, une fois de plus, la Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (Halde) qui, au nom de l'égalité entre hommes et femmes, a exigé en décembre 2008 des pouvoirs publics que cet avantage fût également appliqué aux pères. Une idée suivie en février 2009 d'un arrêt de la Cour de cassation en ce sens. Mais comme offrir cet avantage à la fois aux pères et aux mères ayant élevé des enfants ruinerait la Caisse de retraite, le ministre, tout en disant, en bon apôtre, qu'il veut protéger les droits des mères, prétend plutôt « *réformer* » (*sic*) les droits de celles-ci...

Imbroglio juridique

Alors certains proposent déjà de ramener à un an le droit aux annuités supplémentaires ou de le lier à l'obtention d'un congé parental, ou de le partager entre le père et la mère. On s'embarquerait dans un imbroglio juridique démentiel, car pourquoi discutailler, du père ou de la mère, lequel a le plus consacré de temps à élever les enfants, sauf, bien sûr, si le père, mais c'est plutôt rare, s'est arrêté de travailler pour pouponner. Et dans le cas de couples séparés ou divorcés, qui trancherait ?

"L'Europe" s'en mêle aussi et la CFDT s'indigne de la « *guerre des sexes* » lancée par la Commission européenne à l'encontre des femmes françaises. En effet ladite Commission demande à la France de faire cesser pour les femmes françaises fonctionnaires mères d'enfants nés avant le 1er janvier 2004, l'avantage de quatre trimestres par enfant pour le calcul de leur retraite, un avantage pourtant destiné à compenser une interruption d'activité de plus de deux mois.

Une offense à toutes les mères

En fait dans cette grave affaire, le gouvernement et ses conseillers occultes veulent oublier que les mères ont de plus faibles retraites que les pères puisque ce sont elles qui mettent leur carrière entre parenthèses pour s'occuper des enfants. Pourtant ce sont leurs enfants, précisément, qui paieront la retraite de ceux et celles qui travaillent aujourd'hui ! « *L'inégalité, poursuit la CFTC, réside dans le fait que les femmes cotisent en moyenne trente-quatre annuités et les hommes quarante. Paradoxalement, plus une femme rend service au système de retraite, plus faible sera sa retraite. C'est dire que les bonifications attribuées aux mères de famille ne sont qu'une faible compensation d'un préjudice massif.* »

De son côté le syndicat enseignant SNALC-CSEN dénonce le « *scandale* » de la demande de Bruxelles et rappelle que, « *selon la Cnav (Caisse nationale d'assurance vieillesse), la retraite d'une femme représente en moyenne seulement 77 % de celles des hommes. Sans la majoration de durée d'assurance (MDA) dont elles bénéficient actuellement, elle tomberait à 64 %.* »

Un dossier explosif

Voilà un dossier qui risque d'être explosif dans les semaines à venir, Car les faits démentent plus que jamais l'idéologie. Les féministes, s'il en existe encore..., sont maintenant bien obligées de constater que l'égalité joue contre elles et que vouloir nier toute différence entre hommes et femmes finit par ramener la femme à une condition inférieure ou, en tout cas, par la décourager d'enfanter. Or une société qui veut vivre n'a jamais intérêt à suspecter celles par qui les familles se prolongent.

Contre cette injustice criante, il importe d'agir vite car M. Darcos parle de faire voter la nouvelle loi au cours de cet automne. Les syndicats dans leur ensemble protestent, avec en tête la CFTC. L'Union des Familles en Europe (32, rue du Pr Deperet, 69160-Tassin) lance également une pétition [1]. Nous ne pouvons que soutenir ces appels à la mobilisation.

MICHEL FROMENTOUX

1 - http://www.uniondesfamilles.org/petition-retraite-mere.htm

Signes des Temps

» AMNISTIE

Martine Aubry n'a sans doute pas eu tort de dénoncer comme « *une forme d'amnistie* » les trois mois laissés aux fraudeurs pour régulariser leurs comptes en Suisse. Plus calculateur que juste et équitable, le fisc est toujours prêt à négocier avec les gros fraudeurs alors que le Français moyen qui paye avec retard son tiers provisionnel est sanctionné sans ménagement...

» VOYOUS

Il faut saluer l'initiative de 1 250 contribuables, dont quelques parlementaires, ayant porté plainte pour « *utilisation frauduleuse de fonds publics* » contre l'équipementier automobile **Trèves**. Celui-ci a obtenu une aide de 55 millions d'euros du Fonds de modernisation des équipementiers automobiles juste avant d'annoncer la fermeture de son usine d'Aÿ, dans la Marne, et le départ "volontaire" de 600 employés.

» TRAHISON

Pour **Frédéric Lefebvre**, le "sniper" attitré du président de la République, l'embryon de rapprochement entre le MoDem et le PS constitue « *une trahison* ». Hervé Morin, Bernard Kouchner ou Éric Besson sont prévenus : Frédéric Lefebvre n'aime pas les traîtres.

» PRIMAIRES

« *La vraie primaire, c'est le premier tour de l'élection présidentielle* » estime Jean-Luc Mélenchon. Sans doute Lionel Jospin et Christine Taubira seront-ils tentés de lui rappeler qu'en 2002, la primaire de la gauche avait été remportée par... Jean-Marie Le Pen !

» INDISPENSABLES

Le ministre de la Fonction publique, **Éric Woerth**, vient de se faire quelques amis parmi les fonctionnaires. Il a en effet déclaré qu'« *en cas de pandémie forte, seuls les agents exerçant une activité indispensable continueront à être présents sur leur lieu de travail* ». Les fonctionnaires qui ne sont pas jugés "indispensables" ont apprécié le compliment. On pourrait également suggérer à Sarkozy, pour éviter la contagion au sein du gouvernement, de ne convoquer au Conseil des ministres que les ministres "indispensables"...

GUILLAUME CHATIZEL

L'ÉCOLE de la débauche

LES ÉLÈVES préparant une épreuve de latin pour le baccalauréat ne sont hélas plus guère nombreux, mais même ceux-là vont devoir être formés à la mentalité hédoniste et abortive, en étudiant cette année obligatoirement et exclusivement *L'Art d'aimer* d'Ovide (bulletin officiel du ministère de l'Éducation nationale n° 15 du 9 avril 2009).

Nous faisons bien volontiers écho à la protestation élevée ce 25 août, jour de saint Louis, par l'abbé Régis de Cacqueray, supérieur du District de France de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X. Il rappelle que « *L'Art d'aimer est une œuvre érotique du poète Ovide uniquement consacrée à exposer aux hommes d'abord, aux femmes ensuite, tous les conseils pour séduire. L'amour est ravalé à un exposé complaisant des moyens les plus dégradés et les plus cyniques pour parvenir à sa fin. L'auteur promeut la multiplication des partenaires et réduit la femme à l'état de proie. Voilà la littérature sur laquelle les élèves de terminale des deux années à venir devraient se plonger pendant des mois !* »

Il invite ensuite « *les catholiques et tous les hommes à qui il reste un sens moral* » à protester contre cette « *incitation publique à l'immoralité et à la débauche* » en se faisant entendre auprès du ministre de l'Éducation nationale, 110, rue de Grenelle, 75007 Paris, ou du médiateur de l'Éducation nationale Bernard Thomas, 61-65 rue Dutot, 75732 Paris Cedex 15 ; mediateur@education.gouv.fr. Il est grand temps de faire entendre la protestation du pays réel. ■

PARIS n'aime pas les catholiques

UNE FOIS DE PLUS dans le Paris de M. Delanoë, les catholiques viennent d'être frappés d'une mesure discriminatoire. Et cette fois-ci ce ne sont pas d'affreux traditionalistes suspectés de fascisme..., mais tout simplement des fidèles très convenables de l'association Anuncio souhaitant clore un festival d'évangélisation par un concert prévu ce samedi 29 août sur la butte de Montmartre. 3 000 personnes étaient attendues, pour entendre trente-cinq artistes. Plus de 250 bénévoles s'activaient pour réussir cette joyeuse fête. Depuis cinq mois des démarches avaient été entreprises pour que cette manifestation pût coexister avec une représentation théâtrale prévue le même soir dans les arènes de Montmartre.

LE REPOS DES HABITANTS...

Or début août par courrier la mairie de Paris signifiait à l'association Anuncio que le concert devrait être interrompu à 19 h 30, ce qui revenait tout simplement à une annulation. Raisons invoquées : la troupe de théâtre est « *en lien* » avec la municipalité et il faut respecter le repos des habitants du quartier.

Cette hypocrisie se passe de commentaires.

Quels flots d'indignation n'aurait-on pas entendu si une telle interdiction avait frappé pour ce même genre de raisons un concert organisé lors d'une fête musulmane ? ■

» AVARICE

S'adressant aux ambassadeurs le 27 août, le Premier ministre a assuré que l'Europe était, *« plus que jamais »*, *« au centre de l'action du gouvernement »*. Toutefois, estimant que l'UE *« manque moins de moyens d'action que de volonté d'agir »*, **François Fillon** a formulé cette mise au point : *« La France contribue chaque année pour 19 milliards au budget européen. Elle en reçoit chaque année 14 milliards, Politique agricole comprise. Cette vision comptable de l'Europe n'est bien sûr qu'un aspect parcellaire du "bilan européen" pour la France, mais nos partenaires devront comprendre que cette position de premier contributeur net - avec l'Allemagne - ne pourra pas résister éternellement aux tensions actuelles des finances publiques.* » D'ici quelques mois, les Vingt-Sept lanceront les réflexions dessinant les perspectives financières de l'après-2013.

» COMMISSION

Jose Manuel Barroso a terminé ses devoirs de vacances : briguant un second mandat à la tête de la Commission européenne, il a rédigé le programme de travail prévisionnel réclamé par les groupes politiques ; il s'est dit prêt à en discuter les 8 et 9 septembre. (*Euractiv*, 27/08/2009)

» SPÉCULATION

Felipe Gonzalez assurera-t-il la présidence du Conseil européen après la ratification probable du traité de Lisbonne ? Déçu par Tony Blair, le président de la République pourrait accueillir avec bienveillance la candidature de l'ancien Premier ministre espagnol (*Euractiv*, 25/08/2009). Quoi qu'il en soit, *« une concertation étroite »* entre Paris et Madrid a été lancée les 1er et 2 septembre, à l'occasion d'un déplacement du secrétaire d'État en charge des Affaires européennes, Pierre Lellouche. Cela afin de préparer la présidence espagnole de l'Union européenne du premier semestre 2010.

» VETO US

Opel, la filiale allemande de General Motors, n'a toujours pas été cédée à l'équipementier canadien Magna, qui bénéficiait pourtant du soutien d'Angela Merkel. La maison-mère étant sortie du rouge, cette inclination à retarder la vente, pour éventuellement y renoncer, pourrait être inspirée par des considérations économiques. Mais aussi par le refus du gouvernement américain d'impliquer des investisseurs russes. C'est en tout cas la thèse soutenue par le *Spiegel*.

❑ **PARIS-BRUXELLES**

Le scandale européen de l'été

L'annonce de Bruno Le Maire a provoqué un tollé : 500 millions d'euros versés entre 1992 et 2002 devraient être remboursés par les producteurs qui en furent les bénéficiaires indirects. Décryptage d'un nouveau scandale.

Le calme plat règne à Bruxelles pendant l'été, où seules quelques permanences sont assurées. L'Union européenne n'en a pas moins défrayé la chronique des jours ensoleillés, par la faute du ministre de l'Agriculture Bruno Le Maire. Le 3 août, celui-ci annonça dans les colonnes du *Parisien* son intention de répondre à l'injonction de la Commission européenne, exigeant le remboursement par des producteurs de fruits et légumes de subventions versées entre 1992 et 2002.

Indignation

Alimentés par l'Office national interprofessionnel des fruits, des légumes et de l'horticulture (Oniflhor), les "plans de campagne" avaient pour but, selon Bruxelles, *« de faciliter l'écoulement des produits français en manipulant le prix de vente ou les quantités offertes sur les marchés »*. Or, *« de telles interventions sont fermement interdites par la réglementation communautaire en matière d'aides d'État »*. Les sommes litigieuses s'élèveraient à un demi-milliard d'euros. Un chiffre que Paris espère minimiser.

C'est un mauvais coup pour les producteurs de fruits et légumes, dont les syndicats dénoncent l'effondrement des revenus (- 37 % entre 2007 et 2008 selon la Fédération nationale des producteurs de fruits). Dans un torrent d'indignations, on releva, comme toujours, moult approximations. "L'Europe" a-t-elle *« besoin d'oseille »* ? Ses ressources budgétaires ne seront pas affectées par un remboursement dont l'État français sera, en définitive, le bénéficiaire. A-t-elle patienté sournoisement jusqu'aux vacances pour prononcer sa sanction ? Nullement : sa décision concluant à l'illégalité des aides remonte au 28 janvier dernier.

Symbole des méfaits de la technocratie bruxelloise, cette affaire illustre aussi l'irresponsabilité des gouvernements successifs de la République.

Découvrant l'affaire à la faveur du "buzz" médiatique, l'opinion, galvanisée par le chauvinisme, fut d'autant plus choquée que l'exigence formulée par Bruxelles porte sur des subventions indirectes, dont certaines furent versées il y a dix-sept ans. *Quid* de la prescription ? Fixée par un règlement, elle intervient après dix ans, mais ce délai est interrompu dès lors que la Commission entame des investigations.

Sept ans de procédure

Or, à la suite d'une plainte anonyme, elle avait interpelé la France dès le 31 juillet 2002. La procédure s'est donc étalée sur sept années. Un délai qui n'aurait rien d'exceptionnel selon les indications que nous a fournies la représentation de la Commission européenne en France, étant donné la complexité du traitement d'un tel dossier. D'autant que Paris multiplia les demandes de reports.

Inconséquence républicaine

D'autres griefs écorchent nos responsables politiques : *« Certains documents en possession de la Commission indiquent que les autorités françaises étaient informées de la nature douteuse de ces actions au regard du droit communautaire. Elles-mêmes qualifiaient ces actions de "largement anticommunautaires" et signalaient la "menace d'une obligation de faire rembourser par les producteurs les sommes indûment versées". Un compte rendu du BRM* [Comité économique fruits et légumes du bassin Rhône-Méditerranée] *rappelle aussi "le caractère confidentiel des plans stratégiques et le besoin de discrétion nécessaire compte tenu du principe anticommunautaire de ceux-ci". »*

C'est dire l'inconséquence des gouvernements successifs, feignant d'ignorer à Paris les engagements souscrits à Bruxelles. D'ailleurs, la France n'aurait *« pas contesté* [...] *l'analyse préliminaire de la Commission concernant l'incompatibilité de ces aides avec le marché commun »*. Vilipendé pour sa servilité à l'égard de Bruxelles, Bruno Le Maire s'inscrit en partie dans la continuité de ses prédécesseurs ; il assume surtout les responsabilités que ceux-ci avaient fuies jusqu'alors.

Humiliation

Cette affaire n'est pas la première du genre : la récupération des aides au vignoble charentais et celle du plan Rivesaltes furent exigées en 1999 et 2003. Humiliation formelle, ces rappels à l'ordre de la Commission participent d'un mécanisme temporisateur : dans la partie qu'ils jouent en commun, les Vingt-Sept s'accommodent par ce biais des petits accrocs au respect réciproque de leurs engagements. Minimisant la tentation de retirer ses cartes au premier faux pas d'un partenaire, ce sont les "coups francs" sifflés sur un terrain de football : *« Nous sommes les arbitres des règles que les Européens se sont données »*, explique le porte-parole de la Commission, Altafaj Tardio (*Le Monde*, 04/08/2009). Des règles évidemment discutables : le moindre coût de la main d'œuvre étrangère n'est-il pas, lui aussi, à l'origine d'une distorsion de concurrence ? Qu'importe : *« La question* [...] *n'est pas couverte par la Politique agricole commune. Il n'existe pas de règles européennes sur le sujet. »* Imparable logique de la technocratie !

Signalons toutefois que si un État membre en fait la demande avant sa "condamnation" par la Commission, le Conseil des ministres, statuant à l'unanimité, demeure libre de décréter une aide compatible avec le marché commun ; dans le carcan institutionnel européen, des portes restent ouvertes au politique.

Grégoire Dubost

» DÉMOCRATIE

Revenant sur son expérience à la tête des Affaires européennes durant la présidence française de l'Union, **Jean-Pierre Jouyet** s'exprimerait presque avec nostalgie : *« J'étais bien à Strasbourg, dans cette culture européenne où le compromis, la synthèse et le travail technique l'emportent sur l'esprit partisan, le centralisme et les effets oratoires. »*

Interrogé par **Sophie Coignard**, l'ancien secrétaire d'État esquisse une conception de la démocratie qui se rapproche (un peu) de la nôtre : *« Je pense sincèrement que le référendum n'est pas la bonne formule pour adopter à l'échelon national les traités et les règlements internationaux. Donc, en effet, si d'autres référendums* [sur le traité de Lisbonne] *avaient été organisés, il est probable que certains auraient aussi vu le "non" l'emporter. Mais ce n'est pas au peuple de trancher ces questions très complexes... »*

L'idée de soumettre chaque adhésion à l'UE à la loterie des urnes ne l'enthousiasme pas davantage : *« c'est au pouvoir exécutif de prendre ses responsabilités et de répondre clairement oui ou non à chaque élargissement »* ; *« comment croire en la parole de la France dans les négociations européennes si un référendum défait ce qui a été patiemment fait ? »*

* *Jean-Pierre Jouyet :* Une présidence de crise *; entretien avec Sophie Coignard ; Albin Michel, 237 p., 16 euros.*

» RÉBELLION

Alors que la Commission européenne bouscule la politique familiale de la France (voir page précédente), plusieurs voix s'élèveraient **dans la majorité** *« pour dénoncer l'alignement systématique du gouvernement français sur les normes imposées à Bruxelles »*, rapporte Alain Auffray (*Libération*, 29/08/2009). Et de citer le député Nouveau Centre **Jean-Christophe Lagarde** : *« Pourquoi les lois européennes seraient-elles inchangeables ? Il faut qu'on se batte. On a des élus européens, ils sont là pour ça. Quand l'Europe a tort, il faut le lui dire. Et s'il le faut, changeons la Constitution. On est allé à Versailles pour moins que ça ! »*

» OUVERTURE

La France pourrait ouvrir son **espace aérien** aux pilotes militaires suisses, et les accueillir sur la base de Saint-Dizier. Cela *« pour convaincre la Confédération helvétique d'acheter des Rafale »*, explique Jean-Dominique Merchet (*Secret Défense* @, 31/08/2009).

G.D.

❑ SECRET BANCAIRE ET FISCALITÉ

Les Suisses contiennent les assauts

Inscrite sur la liste grise des paradis fiscaux, la Confédération helvétique a obtenu que Washington transfère un dossier litigieux du judiciaire au politique, sauvant ainsi l'ordre juridique suisse. Mais des interrogations surgissent quand même ça et là...

La métaphore guerrière est à peine excessive. Depuis le début de l'année, les Suisses ont souvent eu l'impression de subir un siège. Les premières salves hostiles ont été tirées par les Américains, dont la responsabilité dans le déclenchement de la crise économique et financière ne fait aucun doute mais qui, en manière de compensation, ont usé de leur influence à l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) pour imposer des normes plus restrictives au système financier international.

C'est ainsi que les activités de la première banque suisse, l'UBS, se sont retrouvées dans le collimateur du fisc états-unien, désireux d'avoir accès aux données bancaires de nombreux ressortissants américains suspectés d'évasion fiscale. C'était remettre en cause, de façon indirecte, les fondements du secret bancaire.

La parole de François Fillon

En Europe, l'Allemagne et la France n'ont pas tardé à emboîter le pas à l'administration Obama (*cf L'Action Française 2000* du 2 avril dernier). Ensuite, les événements se sont précipités. Réunis à Londres, les chefs d'État ou de gouvernement du G20 ont exigé la suppression des paradis fiscaux et l'application généralisée des nouvelles normes de l'OCDE. C'est cette organisation, dont le siège est établi au château de la Muette à Paris, qui a dressé deux listes de paradis fiscaux, une noire et une grise, selon le degré de coopération des pays incriminés. À sa grande stupeur, la Suisse découvrait qu'elle figurait sur la liste grise.

Si elle tient à son secret bancaire, la Confédération se défend d'être un paradis fiscal. À Berne, on évoque volontiers les propos tenus en novembre 2008 par le Premier ministre François Fillon, reçu dans le canton de Vaud : « *Un paradis fiscal, c'est un pays où il n'y a pas d'impôt, pas d'économie réelle, pas d'accord d'échange d'informations fiscales, c'est donc le contraire de la Suisse.* »

Micheline Calmy-Rey peut se réjouir d'avoir sauvé formellement la souveraineté de la Confédération.

Paroles verbales ! Par la suite, le gouvernement français, suivant les ordres de M. Sarkozy, s'est joint aux accusateurs, les Allemands étant toutefois les plus virulents dans ce registre. Mis sous pression, le Conseil fédéral a déployé une activité diplomatique aussi intense qu'inhabituelle, afin de sauver la place financière suisse, qui génère des milliers d'emplois, et pour préserver un secret bancaire considéré comme ressortissant à la protection de la sphère privée.

Comment sortir de la liste

En l'état actuel des choses, le secret bancaire subsiste. Mais il est affaibli ; désormais, peut-être devrait-on plutôt parler de confidentialité bancaire. Car la Suisse a dû admettre que l'évasion fiscale constituait un délit, au même titre que la fraude fiscale, pour les personnes possédant un compte en Suisse sans avoir un titre de résident. Une distinction qui n'a, il est vrai, jamais été vraiment comprise sur le plan international.

Cette concession aura pour conséquence un accroissement de l'échange d'informations fiscales entre les États. Cet échange n'aura cependant pas de caractère automatique ; c'est là l'essentiel aux yeux des autorités helvétiques. Ainsi, le fisc d'un pays étranger devra fournir des indices fondés et documentés, mentionner le nom du client suspecté et celui de la banque. Il n'y aura aucun contact direct entre une banque helvétique et un fisc étranger ; c'est l'administration suisse qui jugera de la recevabilité de la requête. La souveraineté de la Confédération est formellement sauve et, on le verra plus loin, cette disposition juridique a permis à Berne de reprendre la main dans le dossier UBS.

Nouvelles règles

Ces nouvelles règles ont nécessité la renégociation des conventions destinées à éviter une double imposition (CDI). Pour sortir de la liste grise, la Suisse doit signer douze de ces conventions répondant aux standards de l'OCDE (la Belgique et le Luxembourg ont été retirés de cette liste en juillet dernier). Or le système institutionnel helvétique ne simplifie pas le processus. La Suisse a bien paraphé le nombre requis de CDI, et même un peu plus, notamment avec les États-Unis, la France et le Royaume-Uni, mais reste maintenant à lever les obstacles intérieurs avant d'en venir à la signature définitive ayant valeur de ratification.

Les textes paraphés ont été soumis pour avis aux cantons et aux associations économiques concernées. Ils devront ensuite être approuvés par les deux chambres fédérales et, si le parlement en décide ainsi, passer l'épreuve du référendum. Autrement dit, Berne ne pourra sans doute pas appliquer les nouvelles conventions avant la fin de l'année. Du moins, la Suisse aura manifesté son désir de coopération avant le nouveau sommet du G20 consacré à la régulation financière, une réunion qui doit se tenir à la fin de ce mois à Pittsburgh, aux États-Unis.

Affaire UBS : compromis politique

Autre sujet épineux : après des mois d'âpres discussions, les États-Unis et l'UBS sont parvenus cet été à un accord extrajudiciaire pour régler leur litige fiscal. La grande banque suisse risquait gros : un procès dévastateur avec à la clé une amende de plusieurs milliards de dollars et peut-être une interdiction d'exercer aux États-Unis. Les autorités fiscales américaines avaient déposé le 19 février à Miami une plainte civile contre l'UBS pour réclamer les données de quelque 52 000 clients américains soupçonnés de fraude fiscale. L'affaire opposait deux systèmes de droit. Le Conseil fédéral faisait alors savoir au juge américain que sa requête n'était pas recevable, le droit suisse interdisant de livrer des informations bancaires en l'absence d'une demande d'entraide dûment motivée.

La visite à Washington, le 31 juillet, de la conseillère fédérale en charge des Affaires étrangères Micheline Calmy-Rey a permis de débloquer la situation. En transférant le dossier UBS du judiciaire au politique, Washington et Berne ont pris la mesure de leur communauté d'intérêts. Aux termes du compromis qui s'ensuivit, les États-Unis ont retiré l'action menée devant le tribunal de Miami, sans exiger le paiement d'une amende ; en contrepartie l'UBS devra fournir dans un délai d'un an les données relatives à 4 450 comptes, en vertu d'une nouvelle demande d'entraide administrative. L'ordre juridique suisse est donc sauf.

Encore des turbulences

Même si l'horizon se dégage, le Conseil fédéral n'est pas encore sorti de la zone de turbulences. Des interrogations surgissent çà et là, en particulier dans les milieux ne se satisfaisant pas du cavalier seul helvétique et qui, depuis longtemps, doutent de l'aptitude de la Confédération à tracer sa propre voie. Ainsi, au cœur de l'été, des personnalités réunies à l'enseigne du Club helvétique ont publié un manifeste prônant l'adhésion de la Suisse à l'Union européenne. L'écho n'en a pas été considérable.

Là-dessus est survenu un événement rarissime dans les annales helvétiques. Sans mandat de ses pairs, le président de la Confédération Hans-Rudolf Merz est allé à Tripoli présenter des « *excuses* » pour l'interpellation par la police genevoise, il y a un an, d'un fils du colonel Kadhafi. L'objectif premier était d'obtenir la libération de deux ressortissants helvétiques retenus en Libye par mesure de rétorsion. Jugée humiliante, cette démarche « *improvisée* » a soulevé un tollé en Suisse. D'autant que le marchandage de Tripoli, validé après coup par l'ensemble du Conseil fédéral, foule aux pieds la souveraineté cantonale genevoise. D'ores et déjà, l'année 2009 restera aux yeux de bien des Suisses comme une *annus horribilis*.

Guy C. Menusier

» PORTUGAL

Un exemple à suivre. Le président du Portugal Aníbal Cavaco Silva a décidé le lundi 24 août de ne pas promulguer la loi qui voulait mettre au même niveau l'union de deux personnes du même sexe et le mariage entre un homme et une femme, mettant ainsi en garde ses compatriotes sur « *le risque d'une tendance à égaliser deux réalités différentes* ». La Conférence épiscopale portugaise (CEP) a accueilli le veto présidentiel avec satisfaction. Mgr Jorge Ortiga, président, a affirmé qu'une nouvelle loi sur les unions de fait est « *inopportune* » (selon l'agence Zenit).

» LUXEMBOURG

Les fermes et courageuses réticences exprimées au printemps dernier par le grand-duc Henri n'auront pas réussi à empêcher le *lobby* de la culture de mort de semer ses ravages au Luxembourg. Selon le site du *Salon Beige*, le programme gouvernemental de Jean-Claude Juncker comporte la gratuité de la contraception jusqu'à vingt-cinq ans, l'extension du droit à l'avortement, l'éducation sexuelle (et à la contraception) à l'école, le "mariage" homosexuel, le droit à l'adoption pour les homosexuels...
Hélas dans les monarchies modernes, tout le monde a le droit de parler, sauf le souverain lui-même...

Démocratie bégayante au Gabon

On ne saura pas avant mercredi soir le résultat exact de l'élection présidentielle à un tour qui a eu lieu ce dimanche 30 août au Gabon pour donner un successeur au président Omar Bongo décédé le 8 juin dernier après quarante et un ans à la tête de l'État. Pour le moment trois candidats se proclament vainqueurs en même temps, sans même donner de chiffres ! Dès une heure du matin, le Parti démocratique gabonais (PDG) clamait haut et fort que son candidat Ali Bongo, fils du président défunt, l'emportait largement... Puis est monté sur le devant de la scène pour crier victoire Pierre Mamboundou, le seul des candidats qui n'ait jamais été ministre du président défunt ; il y est allé d'une déclaration grandiloquente. Ce que voyant, l'ex-ministre de l'Intérieur André Mba Obame déclarait à l'AFP sa certitude d'être en quelques minutes proclamé président.
Et voilà le pays paralysé, tenu par des renforts de forces de police en tenue anti-émeute tandis que les aéroports sont fermés.
Seule une commission électorale nationale et permanente est habilitée à donner le verdict des urnes. Sa tâche ne doit pas être facile dans un tel climat.
La démocratie n'est nulle part apte à bien fonctionner, mais encore moins dans un pays africain où les individualismes sautent sur la moindre occasion de se donner libre cours.. Reste à souhaiter que ce pays ami de la France ne s'enfonce pas dans le chaos. ■

❑ AFGHANISTAN

Incertitudes à Kaboul

Il reste aux puissances occidentales engagées en Afghanistan à déployer leurs efforts diplomatiques pour parvenir à une solution de compromis...

L'idéal serait une formule d'union à laquelle on associerait tous les autres candidats ayant obtenu des résultats significatifs.

Les résultats définitifs des élections présidentielle et régionales du 20 août ne sont pas encore connus en Afghanistan. Au mieux, ils ne seront proclamés que vers la mi-septembre. Malgré le boycottage décrété par la nébuleuse islamiste (Taliban et autres mouvances), les menaces et les attentats aveugles, les élections ont pu avoir lieu. C'est un échec pour les insurgés. Les élections se sont déroulées dans une ambiance de relative liberté. Les candidats se sont exprimés librement et confrontés avec courtoisie et urbanité, mais sévèrement, sur les ondes et à la télévision. Une nouveauté appréciée non seulement des observateurs internationaux, mais également des Afghans eux-mêmes.

Un ami de l'AF

Le taux de participation n'a qu'à peine dépassé les 50 % dans l'ensemble du pays. Il avait été nettement supérieur (plus de 60 %) lors du scrutin précédent – le premier de l'Afghanistan libéré. Mais le taux faible ne devrait pas choquer outre mesure. Il est variable. Il a été insignifiant dans quelques provinces pratiquement dominées par les Taliban, mais fort dans d'autres, notamment à Kaboul, à Hérat et dans le nord du pays. Les sondages, autant qu'on puisse leur faire confiance, surtout dans un pays aussi compliqué, annonçait tous une victoire éclatante, dès le premier tour, du président sortant, Hamid Karzaï et de son coéquipier, le général Fahim. Or, son principal rival – le docteur Abdullah-Abdullah et son colistier, le prince Homayoun Asséfi, les talonnent, selon les résultats des 20 % des suffrages déjà connus et un second tour ne semble pas exclu, puisque aucun des deux "tickets" ne pourrait dépasser le seuil de 50 % des suffrages exprimés.

L'Afghanistan est un pays fort complexe comme chacun le sait : 42 % de Patchtouns, 27 % de Tadjiks, 10 % de Hazaras, etc. Deux principales langues – le patchtoun et le dari (persan), population musulmane partagée entre sunnites et chi'ites, les premiers étant majoritaires.

Pour répondre à cette complexité, le président Karzaï, patchtoun avait pris comme candidat à la vice-présidence un homme du nord, et Tadjik, le général Fahim, ancien compagnon du légendaire Ahmad shah Massoud, chef de la résistance antisoviétique. Le docteur Abdullah, 49 ans, médecin de formation indienne, conseiller politique du même shah Massoud, puis ministre des Affaires étrangères très médiatisé du régime issu de la chute des islamistes, est de père patchoun et de mère Tadjik, un atout considérable, et s'exprime parfaitement dans les deux langues. Il a surtout eu l'habileté et l'intelligence politique de choisir comme colistier, (candidat à la vice-présidence) le prince Homayoun shah Assefi, 67 ans, cousin germain du dernier roi d'Afghanistan Mohammad Zaher Shah.

Le prince Homayoun Asséfi ne nous est pas inconnu. Son parcours mérite d'être brièvement rappelé. Bachelier du lycée français de Kaboul (fondé à l'initiative du dernier roi) vivier de l'élite afghane sous la monarchie, il a fait ses études de droit à Dijon, puis obtenu le diplôme de Sciences-Po à Paris. En 1978, lors du coup d'Ètat communiste en Afghanistan, il est "épuré", vient à Paris, y obtient immédiatement le statut de réfugié politique. Ses trois enfants sont nés à Paris. Ils sont franco-afghans, vivent et travaillent aujourd'hui en France, leur seconde patrie.

Militant de l'indépendance

Entre 1978 et 1992, le prince Homayoun vit donc à Paris, difficilement, de petits métiers. Tout comme son roi, il refuse toute aide des "services spéciaux" étrangers. Mais il milite pour l'indépendance et la dignité de son pays. C'est pendant cette période qu'il fait la connaissance de Pierre Pujo, participe à plusieurs manifestations d'AF qui le soutient discrètement, mais activement, le mettant en rapport avec des personnalités françaises ouvertes à la cause afghane. En ces temps difficiles, la plupart des portes étaient fermées à ceux qui luttaient contre le communisme... En 1992, il va s'installer au Pakistan puis est de retour à Kaboul en 2002. Ces dernières années, il a mené une croisade active contre la corruption qui mine la société afghane et dont une large partie est due à l'entourage de Hamid Karzai et de son colistier le général Fahim.

Sa présence aux côtés d'Abdullah est un symbole: celui de la tradition monarchique, revendiquée par de nombreux Afghans mais vivement combattue par les Américains. En le choisissant, le docteur Abdullah a également voulu s'adjoindre non seulement un Patchoun mais un homme intègre et connu comme tel.

L'avenir est inconnu

Pour le moment, le résultat est incertain. Les deux candidats arrivés en tête sont pratiquement au coude à coude. La fraude a été massive dans plusieurs régions. Même l'organisme chargé du contrôle des opérations électorales l'a constaté. Beaucoup d'argent a été dépensé pour "acheter" des votes des chefs coutumiers, "blanchis" par les partisans de Karzaï.

Washington qui souhaitait sans enthousiasme la victoire de Karzaï, plus par méfiance à l'égard du discours nationaliste et "séculariste" d'Abdullah – le terme de laïcité n'a pas de sens en Afghanistan – semble être revenu sur

Le défunt roi Zaher manque au pays.

sa position initiale. Richard Holbrook, maître de la politique américaine dans la région, vient de se rendre à Kaboul pour "exiger", dit-on, un second tour, sans même que soient proclamés ni officiellement connus les résultats du premier tour ! Étrange conception de la démocratie – il demandait en fait que les résultats soient "arrangés" pour donner lieu à un nouveau tour. Karzaï a, évidemment, refusé. La rencontre aurait été houleuse et l'envoyé américain mis à la porte, disent les Afghans. Il aurait claqué la porte du cabinet présidentiel disent les Américains. L'un n'exclut pas l'autre !

Vers la confrontation des candidats ?

Le pays pourrait donc aller vers une confrontation des partisans des deux candidats arrivés en tête, ce qui n'est dans l'intérêt de personne, surtout pas de l'Afghanistan qui a tant besoin de réformes radicales, du changement des mœurs politiques, du retour à une gouvernance plus proche, plus nationale aussi.

L'idéal dans la situation présente, et quel que soit le résultat que l'on proclamera, serait une formule d'union à laquelle on associerait les autres candidats ayant obtenu des résultats significatifs. Une solution arbitrale dans laquelle excellait le défunt roi Zaher. Mais il n'est pas là. Il reste aux puissances occidentales engagées en Afghanistan à déployer leurs efforts diplomatiques pour parvenir à cette solution de compromis.

PASCAL NARI

BARACK OBAMA : ÉTAT DE DISGRÂCE

La fin de l'état de grâce pour le président Obama est arrivée bien plus tôt que prévu. L'unanimisme international des bien-pensants, la référence obligée à ce qu'il disait ou faisait, la retenue de ses adversaires intérieurs à son égard appartiennent déjà au passé.

Sur le plan intérieur, son bilan n'est pourtant pas négatif. La politique de George W. Bush concernant le système bancaire a été poursuivie avec succès. Les banques importantes tiennent, commencent à faire des bénéfices, des signes de reprise de l'économie se manifestent : hausse de consommation, augmentation du nombre de logements neufs mis en chantier et même un ralentissement de croissance du déficit extérieur.
Mais ces résultats positifs ont un prix, que les Américains critiquent de plus en plus : déficit budgétaire croissant et hausse vertigineuse du montant de la dette publique. L'échec grave que le président semble devoir subir est celui de sa politique de santé et de couverture sociale généralisée. L'opinion y est opposée à une très forte majorité. Le Congrès aussi, y compris de nombreux démocrates. On juge le projet trop coûteux, trop étatiste, générant un système d'assistanat dont les Américains ne veulent à aucun prix.

ÉCHEC À L'ÉTRANGER

Le président est au pied du mur. Ou il édulcore son projet, le rendant insignifiant, et alors la gauche démocrate l'abandonnera. Ou il l'abandonne sous un prétexte quelconque et il sera discrédité totalement. Le décès, attendu il est vrai, du sénateur Édouard Kennedy, pilier de la gauche démocrate et soutien inconditionnel du président, ne pouvait arriver qu'au pire moment.
En Irak, principal cheval de bataille, l'annonce du retrait des troupes américaines, n'a fait qu'aggraver la situation. Le pays est toujours à feu et à sang, au bord de l'implosion. La "vietnamination" tant redoutée n'est pas loin. Certes, Obama paye le lourd prix des fautes de George W. Bush, mais pour l'opinion, il était venu mettre de l'ordre et cela est loin de se dessiner.

DE BELLES PAROLES...

Incertitude également en Afghanistan. La politique de Richard Holbrook, mandataire tout-puissant du président dans la région, n'a pour le moment abouti à aucun résultat tangible. Personne ne sait où on va. La presse américaine est cruelle.
Le discours du Caire adressé au monde musulman (lequel ?) a suscité l'admiration des bien-pensants, provoqué des compliments à Hollywood et à Saint-Germain des Prés, et des sourires dans les pays concernés. Il est déjà oublié.Le dossier iranien est au point mort. La main tendue à M. Ahmadinéjad n'a pas été saisie. Le quasi-silence de Washington, devant l'ampleur de la répression déclenchée par le régime de Téhéran contre le peuple iranien, n'est pas à l'honneur d'Obama et de son administration. On ne voit pas quelle nouvelle posture sera adoptée à Washington.
En ce qui concerne le conflit palestinien, les belles paroles du président n'ont abouti à rien. Washington n'est pas en mesure de faire pression sur l'État hébreu pour l'amener à conclure un accord définitif avec les Palestiniens. La politique de Bush continue, avec quelques belles paroles à l'adresse des Arabes. La magie du verbe s'émousse. Petit détail peut-être, Mme Clinton, secrétaire d'État paré de toutes les qualités, se révèle politiquement inexistante. Elle était une brillante et mondaine "first lady". Elle n'est pas le grand ministre espéré et annoncé.
Voici venu le temps des sondages cruels et des déceptions.
Il est à craindre que Barack Obama ne ressemble de plus en plus à un Jimmy Carter de triste mémoire.

P.N.

LES FILMS DE SEPTEMBRE

❑ **Numéro 9** — Terre champ de bataille ! Dans un futur proche, sur une Terre ravagée par une guerre, façon *Terminator*, entre les hommes et les machines, pas un être humain n'a survécu.

Seules créatures ayant encore un semblant "d'humanité" : neuf petites "marionnettes" faites de bric et de broc. Neuf pantins fabriqués par un scientifique ayant mis un peu de son âme dans chacune des poupées. Des créatures dont une, Numéro 9, détient la clé de la survie, de la mémoire, de la race humaine. Encore faut-il que dans ce monde de chaos, ce petit clan de "Mohicans" échappe aux machines infernales, notamment à un chien mécanique terrifiant aux ordres de la Bête, une monstrueuse machine très.... arachnéenne, "endormie" dans son antre qui n'a rien du château de la Belle au Bois Dormant... Dans un univers à la Tim Burton (et pour cause, le réalisateur du *Noël de Monsieur Jack*, d'*Edward aux mains d'argen*t... est l'un des producteurs), **Shane Acker** signe un film d'animation épatant, sombre, "effrayant", servi par des petits personnages très attachants. Bref, une équipe gagnante pour un numéro (9)... gagnant. *Déjà en salle*.

❑ **Ma vie pour la tienne** — Sortez vos mouchoirs ! Pour sauver Kate, **Sofia Vassilieva**, leur fille aînée atteinte d'une leucémie irrémédiable, Sara, **Cameron Diaz**, et son mari Brian, **Jason Patric**, ont conçu Anna, **Abigail Breslin**, une enfant génétiquement compatible avec sa grande sœur. Aujourd'hui âgée de treize ans, Anna, qui a déjà beaucoup donné – sans qu'on lui demande son avis – pour sa grande sœur (nombreuses interventions et transfusions, sang, moelle épinière), refuse du jour au lendemain de faire "don" d'un rein. Désormais, elle veut disposer librement de son corps et va jusqu'à faire appel à un avocat, **Alec Baldwin**, pour la défendre contre ses parents et surtout contre sa mère de plus en plus hystérique face à la fatalité qui menace l'aînée...
Urgences ! En s'inspirant d'un fait réel et du roman de Jodi Picoult, **Nick Cassavetes** signe un gros mélodrame larmoyant sous le signe du cancer (on a droit aux séances de chimio et tout ce qui va avec), certes bien interprété mais pas fait pour vous remonter le moral. Alors, à moins d'aimer le genre "pudding" dégoulinant de bons sentiments et d'avoir à portée de main une boîte de Kleenex, mieux vaut profiter d'une énième diffusion du *Gendarme de Saint-Tropez* ! *Sortie le 9 septembre*.

Alain Waelkens

❑ **LA VARENDE**

Gentilhomme de notre temps

Évoquant l'artiste, l'historien, la foi, l'amitié..., Patrick Delon dessine un portrait expressif de Jean de La Varende, l'écrivain de la terre normande, de l'idéal et des sentiments chevaleresques.

Les éditions Pardès nous adressent, dans leur jolie collection *Qui suis-je ?*, où parurent, entre autres, les excellents *Brasillach* de Philippe d'Hugues et *Pierre Benoît* de Jean-Paul Török, leur nouvelle livraison, un *La Varende* de Patrick Delon.

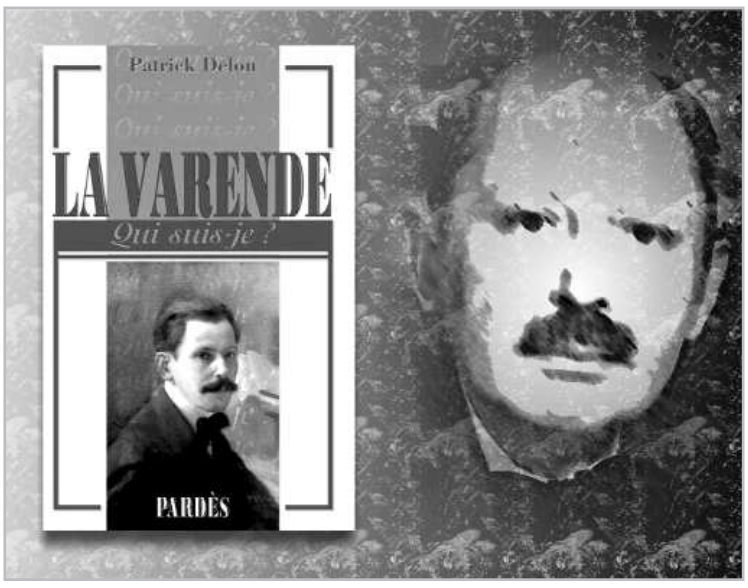

Ses deux terroirs

Ce livre vient à point puisqu'il y a juste un demi-siècle, en juin 1959, La Varende nous quittait. Toujours exact, il adressait encore quelques semaines auparavant à Pierre Boutang pour l'hebdomadaire *La Nation Française* sa dernière chronique, en fidèle collaborateur. Le petit volume de Patrick Delon, très exhaustif sur le sujet, est composé de chapitres concernant chacun un aspect de cette riche personnalité : l'artiste, l'historien, la foi, le terroir, l'amitié ; nous pourrions ajouter "les" fidélités; car ce Normand, né au château de Bonneville au Chamblac, étant né d'une mère bretonne, restera attaché à ses deux terroirs. Patrick Delon dessine un portrait expressif de l'auteur de *Nez de cuir*, qui était avant tout un esthète, un artiste, doué pour le dessin (il fit les Beaux-Arts à Rennes), la sculpture (n'exécutera-t-il pas plus de deux cents maquettes de bateaux, œuvres de patience et d'amour, et ce jusqu'à un âge avancé ?), mais aussi l'auteur d'essais, de biographies, de romans, tous nés de sa passion pour la terre normande, de ses paysages, de ses senteurs.

L'auteur est bien placé pour nous parler ainsi de La Varende car, depuis 1960 et la création de l'Association des Amis de La Varende, il en est membre actif. On retrouvait à l'époque, parmi les fidèles, Guy des Cars et Michel de Saint Pierre.

Petit livre tonique

Il ne manque pas d'ailleurs de citer élégamment la première biographie du romancier, publiée en 1993 par Anne Brassié. L'auteur n'omet pas d'évoquer l'attitude courageuse, de La Varende, qui, élu à l'Académie Goncourt, n'hésitera pas à en démissionner en 1947 lorsque celle-ci refusa ses amis René Benjamin et Sacha Guitry, signant désormais ses courrier : « *J. d.L.V. Hors Goncourt* ».

La lecture de ce livre bien composé, est très tonique. On se plaît à relire l'écrivain de la terre normande, de l'idéal et des sentiments chevaleresques ; un peu de hauteur et d'élévation de l'esprit ne font pas de mal, et on peut sur ce point se fier à La Varende, gentilhomme normand, toujours fidèle à la devise « *Pour Dieu et pour le Roi* ».

Monique Beaumont

* *Patrick Delon :* La Varende *; collection Qui suis-je ? ; éditions Pardès, 128 p., 12 euros ; disponible à nos bureaux.*

LE TRAIT FÉROCE DE RALPH SOUPAULT

Si l'on a quelque loisir et qu'on veuille se documenter sur la presse d'avant-guerre, de l'Occupation et ses illustrateurs, le petit livre d'Emmanuel Caloyanni y apporte sa précieuse contribution.

Bien sûr, à la salle des périodiques de la "BN", dans la presse des années trente, quarante et suivantes, on trouvera maintes reproductions des artistes de l'époque, Sennep en tête, qui, alors, règne en maître ; dans tous les quotidiens ou les hebdomadaires, la caricature politique est, comme l'article même, une arme de combat. Notre Vendéen, fils d'artisan, et qui restera toujours fidèle au peuple, est né un crayon aux doigts. Il intégrera, sans bachot, l'École nationale des Arts décoratifs, lorsque ses parents quitteront la Vendée pour la rue Caulaincourt. Dès lors, Paris, spécialement Montmartre, sera son domaine. Il se sent de gauche, voire anarchiste, propose des dessins au *Chat Noir* et, dès 1921, un premier paraît dans *L'Humanité*. Il collaborera ensuite de façon suivie au *Petit Parisien*. C'est, en fait, le service militaire qui transformera l'homme et en fera un nationaliste.

BRÈVE INCURSION À L'AF

Au retour de l'armée, il continue sa collaboration au *Petit Parisien*, puis dès 1930 à *Comœdia*, revue artistique et culturelle qui vient d'être créée. Son incursion à *L'Action Française* sera brève, même s'il semble acquis au nationalisme maurrassien, Maurras étant jugé par lui « *trop intellectuel* ».
En fait, tout est remis en cause en 1936 avec l'avènement du Front populaire et le retournement à 180 degrés de Jacques Doriot qui passe du Parti communiste à la création du Parti populaire français (PPF) ; pour Soupault, il sera désormais le chef, respecté et incontesté. Son crayon se déchaîne dans tous les supports : Blum, Herriot, Mandel en font les frais. Le "virtuose du tracé", s'en donne à cœur joie presque chaque semaine dans *Je suis partout*. L'attachement indéfectible à Doriot, l'anti-américanisme et l'antisémitisme le feront glisser vers la collaboration, dérive combien dangereuse.

FRESQUE BIBLIQUE

Là où d'autres ont fini au poteau, son exil en Allemagne, son séjour à Fresnes et une longue interdiction de séjour peuvent sembler faibles retours. À Tourrettes-sur-Loup où le dessinateur finit ses jours, il entreprit, avec l'assentiment du curé, de décorer de fresques une petite chapelle, les habitants du village étant reconnaissables en personnages de la Bible. À tout péché miséricorde : le Seigneur pèsera l'œuvre et l'âme de Ralph Soupault.

M.B.

* *Emmanuel Caloyanni :* Ralph Soupault, dessinateur de l'extrême *; Geste éditions, 337 p., 9 euros.*

CRIMES AU VATICAN

Cité du Vatican, avril 2005 : tandis que les foules accourent aux obsèques de Jean-Paul II, le corps atrocement mutilé d'un des cardinaux du conclave est retrouvé dans une église de la via della Conciliazione.

Seule profileuse de la police italienne, Paola Dicanti, athée résolue, se heurte, scandalisée, aux consignes de silence des autorités religieuses. Elle s'insurge bien davantage en découvrant que le Vatican a caché un premier crime. Tenue en lisière par la police de l'État pontifical, flanquée d'un adjoint américain, ancien aumônier militaire qu'elle soupçonne d'appartenir à la CIA, peu disposé à partager les informations essentielles en sa possession, la signorina Dicanti est d'autant plus déstabilisée que le prêtre en question se révèle séduisant.

UN VRAI POLAR, NOIR ET VIOLENT

De prime abord, cela ressemble au énième avatar anticatholique paru depuis le succès planétaire des romans de Dan Brown ; le début, d'ailleurs, rappelle de manière flagrante celui d'*Anges et Démons*. Et puis, au fil des pages, se découvre un vrai polar, très bien fait, très noir, très violent, dont le thème central - la vengeance d'un prêtre pédophile psychopathe - s'avère moins sulfureux que prévu. À la différence de Brown, l'espagnol Gomez Jurado possède une véritable connaissance de l'histoire de l'Église, de ses institutions, des dogmes catholiques, et ne se montre jamais irrespectueux ou provocant à plaisir. Quant à la fantasmagorique Sainte Alliance, les supposés terrifiants services secrets du Vatican, en quoi leur existence, vraie ou fausse, devrait-elle, au fond, nous choquer ?

A.B.

* *Juan Gomez-Jurado :* Espion de Dieu *; Plon, 325 p., 19,90 euros.*

❑ UNE FIGURE ROYALISTE

Philippe Ariès toujours vivant

Collaborateur d'*Aspects de la France* et de *La Nation Française*, directeur de collection chez Plon, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales..., Philippe Ariès fut l'initiateur de l'"histoire des mentalités". Retour sur le colloque et la biographie qui lui ont été consacrés.

C'est sous le regard complice d'un Mistral d'albâtre et sous les boiseries accueillantes et les briques chaleureuses de la bibliothèque d'études méridionales de la rue du Taur que s'est déroulé le 27 mai dernier, à Toulouse, le colloque commémorant le 25e anniversaire de la mort de Philippe Ariès. Organisé par Sylvie Mouysset, Jean-François Soulet et Guillaume Gros, du groupe de recherches France méridionale-Espagne (FRAMESPA) de l'université, il a réuni une soixantaine de professeurs, d'étudiants et d'érudits locaux pour l'étude de l'œuvre du grand historien d'Action française.

Philippe Ariès
1914-1984

Presse d'AF

Guillaume Gros évoque en ouverture les rapports chez Ariès entre culture politique et vocation d'historien. La première a naturellement joué sur la seconde : « *il faut une raison et une passion* », expliquait-il en 1973 dans la revue *Anthinéa* dirigée par Victor Nguyen. Ces flambeaux l'ont guidé tout au long de sa carrière de pionnier de l'histoire des mentalités et de « *marchand de bananes* » (en réalité documentaliste à l'Institut des fruits et agrumes coloniaux). 60 % de ses articles furent donnés à la presse d'Action française (*L'Étudiant Français*, *Aspects de la France*, *La Nation Française*), le reste étant de l'érudition. Avant guerre, il s'était rodé à la technique des conférences à l'IAF, puis, sous l'Occupation, au cercle Fustel de Coulanges d'Henri Boegner.

La défaite aiguillonna sa vocation : « *Il fallait réussir là où l'enseignement de la République avait échoué.* » C'est à l'école des cadres de La-Chapelle-en-Serval (Oise), au contact de jeunes fauBouriens, enfants de prisonniers de guerre, qu'il mûrit ses idées en matière pédagogique et historiographique, qui donneront *Le Temps de l'histoire*. Avec l'historien d'art André Chastel, il privilégia des sujets dont les traces sont encore perceptibles et élimina de son enseignement les événements politiques et diplomatiques. En sociologie, il s'initia alors à la "mémoire collective" de Maurice Halbwachs, en démographie il acquit une approche structurelle, tenant compte des attitudes secrètes des populations. Sa grande découverte, le "temps long" en histoire, révèle que l'on est passé d'une civilisation de l'instinct à celle de la prévoyance, dominée par l'État *via* la contraception. La modernité pressée de consommer est perçue comme une agression.

Le Pr Michelle Fournié retrace avec une allégresse communicative l'influence prépondérante d'Ariès sur les historiens médiévistes, qui furent pionniers dans l'étude de la mort, notamment par le biais des testaments, pendant que les archéologues s'intéressaient à l'art et aux pratiques funéraires. Ce qui frappe dans son œuvre est sa fulgurance. Les intuitions de Philippe Ariès (particulièrement dans la périodisation de l'approche de la mort) sont toujours valables dans leurs grandes lignes. Des critiques de détail peuvent bien tempérer ce devancier génial, mais comment a-t-il fait pour se tromper aussi peu sur un domaine aussi vaste ?

Démographie naturelle

Le démographe **Jean-Claude Sangoï** montre, à la lumière de l'*Histoire des populations françaises*, que la limitation volontaire des naissances est antérieure au code Napoléon ; elle n'est pas le fruit de l'hédonisme, plutôt d'une conception ascétique de la famille et du bonheur terrestre, héritée du XVIIIe siècle et centrée sur l'enfant et son éducation. La révolution contraceptive n'est donc pas nouvelle. L'accent mis par l'Église sur la fonction de procréation de la sexualité, son refus de l'érotisme, de la pédérastie, de la bestialité entraînent un nouvel univers mental ; la montée de l'affectivité dans la famille fait que l'homme calcule, son corps devient un objet qu'il cherche à manipuler. Selon Ariès, la démographie naturelle ne dépendait pas que de la théologie, mais d'une multitude de facteurs : temps clos, coutumes régionales d'allaitement naturel, mariages tardifs, etc.

Souvenirs

Le Pr Charles Daney, de l'université de Bordeaux, nous livre ensuite ses passionnants souvenirs de celui qui fut « *un historien hors cadres mais pas hors des normes* », ce qui l'amena à s'adapter aux Annales. Ariès était tenaillé par l'immobilisme du souvenir et la volonté de comprendre les changements. Il fréquentait Foucault : « *Ariès, c'est le rouge de chez nous* », disait Boutang. Tout sujet était pour lui une interrogation : de *Moine des cités* du père Quinson aux bandes de jeunes du *Montmartre du plaisir et du crime* de L. Chevalier, en passant par les travaux de criminologie de Lucienne Buy-Trong. Au milieu de l'« *immense pagaille* » de *La Nation Française*, son culte de l'amitié était légendaire : Leger et même Girardet en savent quelque chose. Il laisse l'image d'un homme impavide, urbain, sachant écouter autrui, qui semblait s'excuser d'avoir raison. **Le Pr Oreste Ranum**, de Johns-Hopkins (Baltimore), rappelle également d'émouvants souvenirs de la vie quotidienne avec un anarchiste pieux. Son neveu, **le Dr Jacques Ariès**, enseignant à l'université de Poitiers et anesthésiste-réanimateur, n'a pas pu ne pas être marqué par l'enseignement de l'auteur de *L'Homme devant la mort*. Cependant, à écouter sa *Relecture familiale du premier chapitre d'Un historien du dimanche*, on ne peut s'empêcher de mesurer la difficulté de la transmission d'un sentiment et d'une mémoire royalistes à l'intérieur d'une famille, même admirablement disposée.

La mort

En revanche, sa communication sur *Les intellectuels de référence de la loi Léonetti : réflexions sur la réception du thème de la mort dans le débat politique* fut révélatrice de l'inculture générale et de l'irréligion de nos parlementaires, qui en font les jouets des technocrates hospitaliers, des sociétés de pensée et des groupes de pression idéologiques en faveur de l'euthanasie. En fait de soins palliatifs, on en arrive à l'utilisation massive de la morphine et à faire rédiger aux patients des « *directives anticipées* » ou « *testaments de vie* », censés dégager le corps médical de toute responsabilité morale ou judiciaire ! Voltaire, Huxley ou Orwell n'auraient fait pire !

Cette belle journée s'achève agréablement par la visite, commentée par M**. René Souriac**, de l'église de La Daurade, paroisse d'Ariès.

Vincent Gaillère

ARIÈS CONTRE-RÉVOLUTIONNAIRE

L'œuvre, forte et bien vivante, de Philippe Ariès est une contribution à une contre-révolution totale en matière historique.

Jusqu'à la récente thèse soutenue à Sciences Po par Guillaume Gros, Philippe Ariès ne nous était connue que par ses livres remarquables et discutés d'histoire des mentalités et par les souvenirs de nos anciens, telle la *Jeunesse réactionnaire* de François Leger ou l'*Histoire égoïste* de Jacques Laurent. Les Presses universitaires du Septentrion, en pointe dans le renouveau des études maurrassiennes, ont publié de cette thèse une version abrégée, mais d'ores et déjà essentielle par la masse de références bibliographiques et d'archives exploitées. Né en 1914 dans une famille déchirée entre l'AF et le Sillon, le jeune Ariès vit une enfance bercée par les souvenirs maternels de la Martinique et l'éloge de nos rois. De ce temps béni, il gardera une fidélité inébranlable à la maison de France. Neveu de l'indomptable Nel Ariès, président de la section de Bordeaux et pourfendeur de la Condamnation, il subit une scolarité ballottée de Dominicains en précepteur, de Saint-Louis-de-Gonzague à Janson-de-Sailly.

L'HISTOIRE AVEC CEUX QUI LA VIVENT

C'est naturellement qu'il s'inscrit aux Étudiants d'Action française. Rédacteur à *L'Étudiant Français*, conférencier à l'Institut d'Action française, il fait la connaissance de François Leger, de Pierre Boutang, de Raoul Girardet, entre autres, avec qui il gardera des liens d'amitié très étroits qui détermineront le cours de son existence. Après une tentative infructueuse en 1939, il ne passera pas l'agrégation, se condamnant à une carrière en dehors de l'Université. Élève-officier démobilisé en 1940, il rejoint l'École des cadres chargée de former les chefs du secrétariat général à la Jeunesse en zone Nord à La-Chapelle-en-Serval, près de Senlis, où il retrouve François Sentein. Démissionnaire de l'école au retour de Laval (1942), il intègre l'Institut des fruits et agrumes coloniaux qui deviendra le CIRAD. Il n'en publie pas moins dès 1943 un recueil de monographies intitulé *Les Traditions sociales des pays de France* dans lequel il analyse différentes formes de sociabilité villageoise dans la France d'Ancien Régime. Avec ce livre, comme avec les suivants (*Histoire des populations françaises*, 1948 ; *Le Temps de l'histoire*, 1954), il entend renouveler l'école historique capétienne, dans la fidélité à l'héritage maurrassien. Pour lui l'histoire générale ne peut être dissociée de ceux qui la vivent : le lien avec le passé ne peut se maintenir que par une histoire non politique des populations fondée sur la longue durée.

DÉSILLUSIONS POLITIQUES

Après avoir ferraillé avec Boutang dans *Paroles françaises pour la défense des réprouvés de la Terreur de 1944* et fait un bref passage chez les néocorporatistes non conformistes de Fédération, il rejoint *Aspects de la France*. Tout en y collaborant, il peaufine une œuvre de critique historique dans des revues savantes mais confidentielles. La grande fracture de son existence est l'aventure de *La Nation Française* dans laquelle il voit une possibilité de renouveler la pensée d'AF en s'émancipant du "Politique d'abord" pour refaire une civilisation libérée du technicisme. Cette erreur, inspirée par la critique de l'État et de sa tendance à absorber les poches de libertés réelles, qu'il élabore dans ces colonnes, se heurtera à la pratique du pouvoir par »»»

»»» De Gaulle dont, à la suite de Boutang, il approuvera le retour. Le naufrage de l'Algérie française, dont il soutient les ultimes partisans, achèvera de le dégoûter de la politique active. C'est désormais exclusivement par le biais de l'histoire qu'il revivifiera l'héritage maurrassien, son vrai propos.

L'APPORT DES ANNALES

À partir de 1953, il exerce les fonctions de directeur de collection chez Plon, ce qui lui permet de donner corps à ses conceptions historiographiques en lançant des historiens aussi novateurs que Michel Foucault, Maurice Agulhon, Michel Vovelle, Yves Castan etc. Sans appartenir lui-même au sérail, il intègre l'apport des Annales : *L'Enfant et la Vie familiale sous l'Ancien Régime* (1960) en témoigne. Ce n'est qu'au début des années 1970 qu'il commence d'être réédité au Seuil, grâce à Michel Winock. Dès lors, sa réputation grandit continûment, sa pensée est discutée par tout un pan révolutionnaire, anti-étatiste et féministe de la gauche.
Sans renier son esprit réactionnaire, il dialogue avec Ivan Illitch, tout en refusant, sur le plan personnel, les innovations postconciliaires, notamment en matière liturgique. Ayant soif d'une reconnaissance universitaire de son œuvre trentenaire, il laisse se bâtir, à usage externe, une image de demi-repenti du maurrassisme, sorte de Janus bifrons qui lui vaudra d'être élu en 1978 directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), le temple de la Nouvelle Histoire structuraliste.

RECONNAISSANCE

Enfin adoubé par ses pairs, il donne ses derniers grands livres qui renouvelleront l'idée que l'on se faisait de la mort : *Essais sur l'histoire de la mort en Occident* (1975), fruit d'une série de conférences à Johns-Hopkins, et *L'Homme devant la mort* (1977). La publication d'*Images de l'homme devant la mort* (1983) coïncidera avec le décès de son épouse tant aimée...
La leçon que l'on peut tirer, tant sur le plan historique que politique, de la vie de Philippe Ariès est claire : la clé de son existence exemplaire de probité intellectuelle est la fidélité. Fidélité à ses origines familiales, aux idéaux de sa jeunesse, à ses amitiés, à soi-même. Une leçon que tout homme d'Action française doit méditer à la lecture de ce livre foisonnant et qui le poussera au contact avec l'œuvre d'Ariès elle-même. Celle-ci est forte et bien vivante. Elle est une contribution à une contre-révolution totale en matière historique, à l'égal de celle de ses prédécesseurs Bainville ou Gaxotte, quoique dans un genre différent mais complémentaire. Elle demande à être poursuivie. Pour cela, il faut, plus que jamais, une Action française.

V.G.

** Guillaume Gros : Philippe Ariès* - Un traditionaliste non conformiste *; éd. du Septentrion, 2008, 346 pp. 23 euros. Disponible à nos bureaux.*

❑ **DE GAULLE**

La France, c'est moi !

Roger Holeindre instruit un procès à charge contre le général De Gaulle. L'ouvrage n'est pas celui d'un universitaire paré des vertus de l'objectivité, mais l'œuvre d'un "partisan" dont les blessures ne sont pas cicatrisées.

Vive de Gaulle, criaient les lycéens et étudiants qui manifestèrent le 11 novembre 1940 sur les Champs-Élysées et à l'Arc de Triomphe ! Mais qui était donc ce général peu connu qui devait lancer un appel aux militaires retour de Norvège pour reprendre le combat , dont on a fait depuis "l'Appel du 18 Juin" avec un texte fictif ? Sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, Roger Holeindre écorne la légende gaullienne dans un ouvrage très documenté replaçant les événements dans leur contexte : *L'Homme qui faisait se battre les Français entre eux*. L'auteur n'est pas un universitaire se réclamant de l'objectivité mais un partisan instruisant un dossier sur des données strictement historiques et fiables. Seuls les commentaires, notamment à propos de l'Algérie, seront de son crû et de son style dru et droit.

Charles De Gaulle, pendu en effigie, ici par des étudiants de Saïgon en 1964

Mers el-Kebir

On retiendra, entre autres, des témoignages comme celui du colonel Branthome, à Londres à l'époque, d'où il ressort que De Gaulle, qui avait quitté Bordeaux le 17 juin 1940 avec le général Spears, n'avait pas encore arrêté sa position, et qu'il aurait rejoint la France, conformément aux ordres reçus, le 20 juin si l'avion de la Mission française de l'Air n'avait pas été alors retenu par les Anglais. Ce n'est donc vraiment que le 26 juin que De Gaulle brûlera ses vaisseaux en critiquant de façon acerbe l'armistice dit "capitulation", accusant le Maréchal d'avoir accepté de livrer la flotte aux Allemands.

Cette dernière assertion de la part d'un général français, encore récemment membre du gouvernement, ne pouvait pas laisser les Anglais indifférents et, s'il y a eu d'autres motifs de politique intérieure et extérieure propres à Churchill, elle fut un élément de plus qui amena ce dernier à détruire l'escadre de l'amiral Gensoul au mouillage à Mers el-Kebir entraînant la mort de 1 300 marins français. De Gaulle dut avaler la pilule car il était désormais lié à l'Angleterre et à sa politique. Plus tard, il tentera de rompre cette dépendance unique en se rapprochant de l'Union soviétique comme, sur le plan intérieur, des communistes, ainsi à Alger pour supplanter le général Giraud.

Un politique

De Gaulle ne fut pas un chef de guerre mais un politique se posant en rival du pouvoir "illégitime" de son ancien protecteur, le maréchal Pétain. En sa qualité de membre du dernier gouvernement avant celui qui demanda l'armistice, il se considérait comme détenteur légitime du pouvoir à compter du 17 juin, bien que le Maréchal ait été régulièrement désigné par le président Lebrun pour former le gouvernement. L'ennemi ne fut pas pour lui l'Allemand mais "Vichy" et les forces gaullistes, assez réduites il est vrai, furent surtout employées, à l'exclusion des aviateurs des FAFL et des marins, contre l'armée française à Dakar, en Afrique équatoriale, en Syrie et au Liban. Cela alors que De Gaulle savait parfaitement à quoi s'en tenir puisqu'il demanda au général Odic, venu à Londres en 1941, de *« ne jamais avouer que l'armistice était inévitable »*.

Épuration

Dans cette logique, les ordonnances de juin et août 1944 instituèrent des cours *ad hoc* pour juger les traîtres et collaborateurs. Ce fut l'épuration et ses massacres, les proscriptions, les condamnations à la prison et à la mort... qui visèrent beaucoup plus que les vrais coupables à châtier. Le grand résistant et honnête homme que fut le colonel Rémy dira que les Français avaient vu avec un immense soulagement le maréchal Pétain saisir la barre du navire ; *« quarante millions de pétainistes »* écrira Henri Amouroux. Rémy espérait un accord entre Pétain et De Gaulle comme beaucoup de Français. Mais la légitimité prétendue du Général l'interdisait et lui donnait une existence politique au regard des Anglais et du monde. C'est pourquoi De Gaulle refusa le transfert du pouvoir que lui proposa en 1944 le Maréchal par l'intermédiaire de l'amiral Auphan ; il rejeta toute réconciliation nationale, tenu aussi par ses alliances à gauche pour obtenir le pouvoir à Alger.

Lemaigre-Dubreuil, membre du "groupe des Cinq" qui prépara le débarquement des Américains en Afrique du Nord le 8 novembre 1942, lança cet avertissement : *« Cet homme-là, dès la victoire acquise, va nous refoutre dans le merdier politique d'avant-guerre. »* C'est ce qui arriva contrairement aux espoirs du Maréchal qui, pour le bien de la France, faisait des vœux pour la réussite de De Gaulle !

L'armée tirant sur des Français

Roger Holeindre consacre plusieurs chapitres à l'Algérie ; il conserve une blessure et un ressentiment qu'il est difficile de ne pas partager. Comment un homme prestigieux, acclamé par la France entière pour garder l'Algérie française, en est-il arrivé à utiliser la police et à faire tirer l'armée contre des Français, à la faire capituler, victorieuse sur le terrain, au bénéfice du FLN dont les forces n'avaient jamais pu entrer en Algérie ? Imposture dont la mesure est donnée par la déclaration solennelle de l'intéressé : *« Moi vivant, jamais le drapeau du FLN ne flottera sur Alger. »* Cet affreux épisode de notre histoire se traduira malheureusement, comme après la Libération, par des procès, des condamnations, la prison et la mort pour certains...

Étrange destinée d'un homme exceptionnel dont la personnalité charismatique et le verbe prestigieux surent captiver les Français, homme de droite qui fit en fin de compte la politique de ses adversaires, même s'il fut le héraut d'une France indépendante et souveraine. Empruntons pour terminer une expression de Dominique Venner : *« Le Général n'a cessé d'invoquer la France, mais en ne pensant qu'à lui, à son personnage. Il s'est tellement identifié à cette abstraction France depuis 1940 que la France vivante et les Français ont été effacés. »* (*De Gaulle : La Grandeur et le Néant*)

ANDRÉ PERTUZIO

** Roger Holeindre* : L'Homme qui faisait se battre les Français entre eux *; éd. EDH, BP 2, 27290 Pont Authou, www. editions heligoland.fr ; 704 p., 29 euros.*

LIBAN ÉTERNEL

Voulez-vous continuer de vous dépayser au retour des vacances ? Lisez donc *La Grotte d'Afqa ou Les Amants de Byblos*, de Louis Hourcade. Dans le Liban de 1975-1976, au tout début de la terrible guerre civile, vous allez suivre les tribulations extraordinaires d'un Français aventureux, tel qu'on aimerait en voir plus souvent, Paul, que des raisons professionnelles amènent à s'installer dans le pays des Cèdres. L'autorité attachée au nom français laisse à ceux qui le portent une marge de manœuvre de plus en plus restreinte. La douceur de vivre, celle du climat, le caractère accueillant et la nonchalance de la population sont perceptibles dans ce court ouvrage incisif qui respire la nostalgie d'un Liban multiconfessionnel, et le goût des autres. Tout commence par l'apparition d'une déesse, appelons-la Nadia, au détour d'une antique grotte sacrée... C'est une Phénicienne à n'en pas douter, ravissante comme il se doit. Paul croit à un mirage, il s'avérera qu'il n'en est rien. Au fur et à mesure qu'il parcourt le Liban profond, Paul découvre des us et coutumes ayant résisté au temps : il devra à sa nature heureuse d'être initié aux mystères du culte d'Astarté. Mais le sort ne permettra pas la conclusion heureuse d'une idylle à peine ébauchée.
On pourrait croire qu'il s'agit d'un conte des Mille et Une Nuits, il n'en est rien : le récit de Paul est celui, à peine romancé, qu'il a tiré du journal que les événements lui ont permis de tenir. Le style nerveux est celui d'un homme d'action, maître de lui-même, nullement impressionné par les factions qui se disputent un Beyrouth où l'on met quotidiennement sa vie en jeu. On le suit sans difficulté jusqu'à Baalbek et autres lieux de mémoire popularisés par la littérature de voyage depuis l'Itinéraire d'Athènes à Jérusalem de Chateaubriand, l'Enquête aux pays du Levant de Barrès jusqu'à Olivier Germain-Thomas.
Pour s'introduire dans l'Orient compliqué, on ne saurait trouver meilleur guide que ce récit à la fois mâle et poétique, qui est une éducation sentimentale, et aussi un témoignage historique de tout premier ordre.

V.G.

** Louis Hourcade, La Grotte d'Afqa ou Les Amants de Byblos ; éd. de Paris, 2004, 219 p., 19 euros.*

**** Erratum : Dans notre article* « Au pays des Nuées » *(*L'Action Française 2000, *n° 2775) nous avions indiqué le livre de G. Letailleur comme étant paru aux éditions Equinoxe ; il s'agit des éditions Equilatéral*.**

COLLOQUE

Sur la levée de la condamnation de l'Action française par le pape Pie XII

Organisé par "Les Amis de Jehanne"

Samedi 19 septembre

Maison de la DRAC,
8 bis, rue Vavin
75006 Paris

De 9 à 17 heures

Prendront la parole le professeur Franck BOUSCAU (au regard du droit canon), l'abbé Guillaume de TANOÜARN (le Père Laberthonnière), Christophe DICKÈS (Jacques Bainville et la religion), Philippe PRÉVOST (le pèlerinage à Rome de Robert de Boisfleury en 1937), le professeur Olivier DARD (l'impact international), le professeur François BALACE (l'AF et la Belgique).

La participation aux frais de 20 euros par personne, comprend : l'inscription (indispensable) ; les pauses café ; la pause buffet ; les actes du colloque, à la demande.

Accès à la Maison de la DRAC par : métro ligne 4, station Vavin ; métro ligne 12, station Notre-Dame des Champs ; Autobus n° 82, arrêt Guynemer-Vavin.

L'inscription est indispensable avant le 14 septembre, (nombre de places limité).

Pour toute information complémentaire, joindre : Les Amis de Jehanne, 17 rue Duméril, 75013 Paris, tél. 01 44 23 80 01 (laisser un message en cas d'absence).

❑ CETTE ANNÉE-LÀ

1180 : Promesses d'un nouveau règne

Dans les mois précédant son accession au trône, le futur Philippe II Auguste, tout juste quinze ans, épouse Isabelle de Hainaut, unissant son sang à celui de Charlemagne ; confronté aux turbulences féodales, il signe un traité d'entraide avec le roi d'Angleterre : son règne s'annonçait prometteur.

Cette année-là, cinq mois après avoir été sacré roi associé, le futur Philippe II Auguste, tout juste quinze ans, épousait par surprise la toute jeune Isabelle de Hainaut. Cet empressement n'avait rien d'un caprice de jeunesse : Philippe, assistant au renoncement volontaire de son père Louis VII (voir les trois derniers numéros de *L'AF 2000*), devait tout de suite aller de l'avant et manifester sa maturité politique. Le royaume dont il allait hériter jouissait d'un grand prestige moral et d'une vigoureuse charpente portée par de solides franchises communales, mais l'on n'en avait pas encore fini avec la turbulence féodale. Tout près de lui sa propre mère Adèle de Champagne (troisième épouse de Louis VII) favorisait les intérêts de ses frères, les comtes de Champagne, de Blois et de Sancerre. Pour régner librement, le jeune roi comprit très tôt qu'il lui fallait briser ce cercle champenois.

Philippe a tout juste quinze ans quand il épouse Isabelle.

Entremetteur

Il se rapprocha alors d'un de leurs rivaux, Philippe d'Alsace, comte de Flandre, vassal à la fois du roi de France et de l'empereur romain germanique pour quelques-unes de ses possessions. Ce grand feudataire, immensément riche, mais sans postérité, était, par sa sœur Marguerite (épouse du comte Baudouin V de Hainaut), l'oncle d'une charmante Isabelle, à laquelle il laisserait la plupart de ses biens. En outre, les Hainaut étaient, semble-t-il, les derniers descendants connus du dernier des Carolingiens, Charles de Basse Lorraine, évincé jadis au profit d'Hugues Capet. Épouser Isabelle de Hainaut était donc pour Philippe, septième successeur d'Hugues, unir son sang à celui de Charlemagne, donc renforcer encore, si besoin était, la légitimité des Capétiens.

La dot qu'apporterait Isabelle au roi de France serait constituée approximativement de ce qui allait devenir le comté d'Artois, autour d'Arras, Saint-Omer, Bapaume, Beauquesne, Lens.

Le plus grand secret avait recouvert les négociations, et ce n'est qu'après la célébration du mariage le 28 avril par Roger, évêque de Laon, dans le silence d'une abbaye au milieu des forêts du nord, que des courriers partirent porter la nouvelle aux grands de ce monde invités alors à assister au sacre de la nouvelle reine, qui fut célébré à Saint-Denis par l'évêque de Sens, celui de Reims, frère d'Adèle de Champagne, ayant refusé... Car le clan champenois ne décolérait pas. Adèle osa tenter de prendre sa revanche en s'appuyant sur le roi d'Angleterre Henri II Plantagenêt, qui avait tant empoisonné le règne de Louis VII, mais qui pouvait, à titre de duc de Normandie, donc vassal de roi de France, se poser en conseiller de celui-ci.

Henri II Plantagenêt s'assagit...

Et là, chose extraordinaire, la rencontre près de Gisors entre le frêle roi de France que la niaiserie d'aujourd'hui désignerait du mot stupide d'adolescent, et le colosse anglais, se déroula le mieux du monde, dans le respect absolu des règles de la politesse chevaleresque, Philippe écoutant respectueusement les conseils du roi expérimenté, et ce dernier comprenant qu'il avait tout intérêt à respecter son suzerain s'il voulait à son tour être respecté par ses propres vassaux. Comme l'a écrit le duc de Lévis-Mirepoix, *« voilà qu'au lieu de se mesurer jalousement et petitement, ils se trouvèrent heureux, l'un en plein règne dramatique, l'autre au seuil d'un règne inconnu, d'éprouver une sorte de confraternité de métier »*. C'est cela, être roi ! Il en résulta le traité de Gisors, signé le 28 juin, par lequel les deux rois promettaient de s'aider entre eux, moyen de mettre fin, hélas provisoirement..., à toute une série de guerres franco-anglaises. Henri II se chargea lui-même de calmer Adèle de Champagne, et le jeune Philippe, en cette année de règne en tant que roi associé, gagna déjà un immense prestige, qui lui permit de fonder les plus grandes espérances, lorsqu'il devint roi à part entière avec le décès le 18 septembre, en pleine sérénité chrétienne, du roi Louis VII.

Force morale

Certes tout n'était pas réglé. Le comte de Flandre n'avait soutenu Philippe que dans l'intention de substituer son influence à celle des Champagne. Le règne ne s'annonçait pas facile, mais au moins la force morale acquise par la dynastie et sauvée par Louis VII était-elle intacte.

La fragile Isabelle devait tarder à offrir un héritier à la couronne. Quand Philippe menacerait un jour de la répudier, elle irait, pieds nus et en robe de bure, secourant sur son passage les mendiants et les lépreux, au logis du roi pour l'assurer que jamais homme mortel n'entrerait dans le lit où il avait dormi. Ému aux larmes, le roi attendrait encore et serait récompensé de sa patience puisque le 3 septembre 1187, allait naître le futur Louis VIII le Lion, père de saint Louis. Deux ans plus tard Isabelle mourrait en couches avec les deux jumeaux qu'elle porterait. Nouveaux soucis conjugaux en perspective pour le roi de France...

Michel Fromentoux

220 ANS DE DROITS DE L'HOMME...

Nous ne pouvons laisser passer le 220e anniversaire, que certains ont fêté ce 26 août, de la Déclaration des Droits de l'Homme et du citoyen par l'Assemblée constituante, sans rappeler le mal que ces faux dogmes, inscrits en tête de la constitution de la Ve République, ne cessent d'infliger aux individus et aux sociétés (voir nos dossiers dont celui du 4 décembre 2008).
On pourra toujours nous dire que certains articles pris en eux-mêmes ne manquent ni de bon sens ni de sagesse. Il n'en reste pas moins que c'est la notion même de droits *« de l'Homme »* qui est éminemment pernicieuse.

Les droits concernent alors l'homme abstrait, détaché de tout ce qui le caractérise, hors de toute tradition, loin de tout enracinement comme de toute religion, en somme l'individu-roi, éternel insurgé contre toute loi naturelle ou divine, invité à repenser le monde selon soi.

LE MYTHE DU CONTRAT

Cette imposture philosophique, "cadeau" de la Révolution de 1789, nie que des droits ne peuvent exister que dans des rapports concrets résultant de la nature de choses. On débouche alors sur une universelle incitation à la revendication. La nature même du pouvoir politique en est changée : celui-ci n'a plus pour mission de gérer le bien commun, mais d'assurer la survie des égoïsmes individuels. C'est le mythe du contrat, chacun traitant avec la société politique dans la seule mesure où il y trouve ce qu'il estime être son intérêt. On ne peut nier qu'aujourd'hui cette mentalité est catastrophique pour les nations confrontées par exemple aux problèmes de l'immigration. En fait il ne s'agit pas des droits de l'homme en tant que citoyen mais des droits du citoyen en tant qu'Homme...

LES NATIONS ALÉATOIRES

Plus grave encore, les droits de l'homme, ne reconnaissant d'autre souveraineté que celle de l'instable volonté populaire, tendent d'une part à rendre les nations aléatoires, d'autre part à écraser les hommes concrets sous le joug d'une entité collective, interdisant du fait même de se référer à la loi non écrite. C'est ainsi qu'aujourd'hui cette "super-religion" libertaire et égalisatrice permet (voyez la HALDE...) de traiter en suspects ceux qui s'opposent à l'avortement ou au mariage homosexuel.
On ne dira jamais trop que les Droits de l'Homme, au nom de l'Homme ramené à ras de terre, mettent en péril les nations et la civilisation elle-même.

M.F.

NOTRE JOURNAL VOUS INTÉRESSE ?

Pour lui permettre de vivre, abonnez-vous, faites des abonnés !

BULLETIN D'ABONNEMENT EN PAGE 16

❑ LIVRES

Les derniers chouans

Obligés de déposer les armes au printemps 1800, jamais les royalistes ne considérèrent cette pacification comme définitive. Leur fidélité, manifestée de diverses manières, perdura bien plus longtemps qu'il y paraît.

Le Batallon carré
Tableau de Julien Le Blant, 1880

Les royalistes se diviseront face à Napoléon entre fidèles et opportunistes.

Lorsque, en novembre 1799, Bonaparte, de retour d'Égypte, réussit son coup d'État, l'opinion royaliste, aveuglée par le précédent de la révolution anglaise, voit en lui l'émule de Monk prêt à favoriser une restauration. Rares sont ceux qui, comme Cadoudal, Mercier, Frotté, ont jaugé l'homme et l'estiment le pire danger qu'ait couru la monarchie. Car, décidé à terminer la Révolution, ramener l'ordre et rétablir une religion catholique à ses yeux facteur de stabilité sociale, le Premier Consul se veut le fondateur de « *la quatrième race* » et voit dans la maison de Bourbon une intolérable rivale. À éradiquer. Quand ils l'auront compris, les royalistes se diviseront en deux catégories : les opportunistes fatigués d'un trop long combat en quête d'une sortie honorable ; les fidèles décidés jusqu'à la victoire, ou jusqu'à la mort.

Face à Napoléon

L'on doit à Jean-Paul Bertaud de nombreux ouvrages consacrés à la période révolutionnaire, plus spécialement à la presse et à l'armée, ainsi qu'une biographie du duc d'Enghien. Cependant, il a rarement marqué d'intérêt, moins encore de sympathie, pour les tenants de la Contre-Révolution. Aussi paraît-il étonnant de le voir signer, avec *Les Royalistes et Napoléon*, une étude consacrée aux rapports, souvent tendus, entre le pouvoir consulaire, puis impérial, et les fidèles des lys. Au vrai, Jean-Paul Bertaud n'y paraît pas à l'aise.

Le sujet est ample, qui englobe les ralliés spontanés ou forcés, les opposants armés, les conspirateurs, les politiques, les militaires, ceux qui privilégient les intérêts de Dieu, ceux qui pensent aux intérêts du roi, et doit tenir compte des évolutions survenues entre 1799 et 1814, liées aux modifications dans les rapports entre l'empereur et Rome, aux espoirs suscités par les premières défaites, aux rapprochements avec Talleyrand, Fouché ou Malet.

Sujet complexe donc, que Bertaud domine, mais sujet qui ne saurait laisser de côté les acteurs, et c'est là que le bât blesse. Car ces hommes, l'auteur ne les aime ni ne les comprend. Alors, il ne fait qu'effleurer leur figure, leur histoire. La Haye-Saint-Hilaire, Armand de Chateaubriand, Robert d'Aché, pour ne citer qu'eux, méritaient mieux que quelques lignes hâtives. Trop parfois quand l'auteur oublie que le chouan Blondel, c'est Frotté, ou veut imputer à Cadoudal l'attentat de la rue Saint-Nicaise, œuvre de lieutenants trop zélés qui ne l'informèrent pas de leur initiative. Il y avait là matière à un grand livre, mais c'est l'impression d'inachevé et d'indifférence qui domine finalement...

Marie-Caroline de Bourbon-Siciles, duchesse de Berry, a-t-elle souffert d'un mal inverse : l'excès d'affection de ses biographes ? Jean-Joël Brégeon, qui lui consacre un livre, le pense, et il n'a pas tort. Personne ou presque, en effet, ne s'est avisé de poser un regard réellement critique sur la personnalité et l'action de cette princesse dont l'indéniable courage a occulté les erreurs, légèretés et manques de jugement, quelles qu'en fussent les conséquences, parfois dramatiques.

Marie-Caroline et son temps

S'attaquer aux légendes dorées et aux anciennes ferveurs n'est pas sans danger et les éternels amoureux de "la Carolina" seront déçus, si ce n'est furieux. Brégeon, en effet, laissant de côté les usages ordinaires de la biographie, qu'il estimait ici exploités *ad nauseam*, ne s'attache pas à raconter la vie de son héroïne, parti pris qui peut déconcerter le lecteur ; il s'en tient à quelques grandes lignes censées expliquer l'essentiel.

De sa naissance, le 6 novembre 1799, à son veuvage, le 13 février 1820, la princesse passe dans le récit de sa vie en figurante. Ombre dont les faits et gestes n'intéressent pas l'Histoire et qui ne prend de consistance qu'à l'instant où, mère du duc de Bordeaux, elle joue un rôle politique. Rien de surprenant, dans cette optique, si cette existence prend fin avec sa disparition de la scène nationale et internationale. Hâtivement mariée au comte Lucchesi-Palli, installée dans une paix conjugale que rien ne troublera plus, privée d'influence sur les deux enfants survivants de sa première union, Marie-Caroline, occupée de confitures et de tapisserie au petit point, ne compte plus.

Vérité cruelle

Vérité cruelle si l'on songe que la jeune femme refusait avec une ardeur maladroite, voire dangereuse, d'être réduite au rang de génitrice royale et prétendait exister par elle-même... Brégeon pèse ses personnages, et leurs actes, à leur poids exact dans la balance de l'Histoire. Poids souvent dérisoire. Comme il le rappelle, l'insurrection manquée de l'Ouest en juin 1832, finie en cinq jours, n'eut aucune importance comparée à l'épidémie de choléra ou aux émeutes de Saint-Merri chères à Hugo. Reste que « *cette microguerre* », pour ceux qui la livrèrent, à plus forte raison pour ceux qui s'y firent tuer, car il y en eut quand même quelques-uns, à commencer par l'aîné des Cathelineau, revêtit une importance gigantesque...

Peut-être est-ce cette dimension humaine, volontairement laissée de côté, qui manque au livre. Ce défaut revendiqué est compensé par une excellente remise en perspective. La duchesse de Berry est plantée dans son milieu, son époque, ses lectures, ses influences, et ses illusions. L'un des premiers mérites de cette étude sans concession est de mettre en évidence ce qui échappa à Marie-Caroline, parfois aussi à certains de ses amis : le monde avait changé, l'Ouest de 1832 n'était plus celui de 1793. Non par la faute des Bourbons qui, Brégeon le démontre, ne furent pas ingrats envers les Vendéens et les chouans, mais du fait de modifications du tissu social et rural. Il eût fallu s'en apercevoir, le prendre en compte, et s'adapter avant d'espérer mener une action.

Le regard d'Alexandre Dumas

L'aspect le plus navrant de l'affaire restant que ces changements, évidents avec le recul du temps, étaient visibles des contemporains, ce qu'atteste Alexandre Dumas. En juillet 1830, le jeune auteur effectue une mission dans l'Ouest, afin d'examiner l'état de l'opinion et envisager la création d'une garde nationale susceptible de contrecarrer une éventuelle agitation légitimiste. En fait, il s'agit de retrouver le souvenir de son père, qui commanda en Vendée à l'automne 1794, puis démissionna en constatant les résultats de l'action de Turreau, tant sur le pays et la population que sur l'armée transformée en bandes d'ivrognes violeurs et assassins.

Les rapports de Dumas cernent ces changements dans les mœurs, la société, l'aspect du territoire. Ce qu'il découvrit en quelques jours ne pouvait échapper à des gens qui connaissaient parfaitement la région, à l'instar de Bourmont ou d'Athanase de Charette. Leurs avertissements n'eurent aucune prise sur la princesse... La

prise d'armes fut déclenchée. En face se trouvait le général Dermoncourt, ancien aide de camp du général Dumas, très lié avec le fils de celui-ci. Cet honnête militaire à la carrière sans éclat crut trouver dans ce commandement et dans l'arrestation de la duchesse de Berry l'occasion d'une illustration tardive.

Redécouverte

Comme l'incarcération de Marie-Caroline était la dernière chose que souhaitait Louis-Philippe, Dermoncourt fut mis à la retraite. Et décida de publier le récit des événements à titre de justification, ce qui explique son insistance à souligner sa bienveillance envers l'auguste prisonnière. Pour rédiger ce texte, il avait besoin d'une plume. Dumas lui prêta la sienne. Indubitablement talentueuse, ce qui expliqua le succès de *La Vendée et Madame*. Puis le texte sombra dans l'oubli, tout comme l'identité de son véritable auteur, qui eût assuré sa pérennité.

Le voici réédité grâce à Claude Ribbe, spécialiste des Dumas père et fils, qui en propose une excellente présentation. Ce texte mené tambour battant, annonçant les meilleurs romans historiques d'Alexandre mais appuyé sur une parfaite documentation, ravira autant les dumasiens acharnés que les passionnés des guerres de l'Ouest.

Anne Bernet

**Jean-Paul Bertaud :* Les Royalistes et Napoléon *; Flammarion, 460 p., 25 euros.*
**Jean-Joël Brégeon :* La Duchesse de Berry *; Tallandier, 305 p., 25 euros.*
**Alexandre Dumas :* La Vendée et Madame *; Alphée Jean-Paul Bertrand, 270 p., 18,90 euros.*

INSURGÉS BRETONS

Trop souvent étudiée du seul point de vue vendéen, l'insurrection légitimiste de 1832 couva en Bretagne dès la Révolution de Juillet pour ne s'apaiser qu'à la fin du règne de Louis-Philippe.

Commissaire de police, et passionné de la chouannerie, Jean Guillot a travaillé sur les archives judiciaires, pratiquement inexploitées, du département du Morbihan. À travers les procès-verbaux de la gendarmerie, les rapports des autorités locales, les verdicts des cours d'assises compétentes pour juger les affaires politiques, se dessinent, rendus avec un incontestable sens du récit, un mécontentement certain, des inquiétudes réelles, le maintien des solidarités traditionnelles, mais aussi un indéniable recul.

Ainsi que le souligne l'auteur, les circonstances avaient changé, la répression fut inexistante, hormis lorsqu'il y avait eu mort d'hommes. Dans ces conditions, ne prit le risque de s'engager dans un affrontement armé, ou même verbal, avec le pouvoir qu'une minorité. Organisée, agissante, courageuse, elle revit à travers ces documents d'une manière touchante et étonnante. Cependant, certains de ces hommes en vinrent à confondre activisme politique et crime de droit commun.

L'attaque, le 3 novembre 1847, de la malle poste de Nantes à Brest, au cours de laquelle un gendarme fut tué, le prouve. S'agissait-il encore de chouannerie, les fonds disparus étant destinés à soutenir l'insurrection, ou d'un vol à main armée ne visant que l'enrichissement personnel de ses auteurs sous couvert d'idéal ? Jean Guillot fait le point avec une remarquable clarté sur cette ténébreuse affaire qui trouva son dénouement sous le Second Empire, sans que la justice fût assurée d'avoir châtié tous les coupables. Un travail neuf, remarquable et véritablement passionnant.

A.B.

** Jean Guillot :* Les Derniers Chouans du Morbihan *; L'Étrange Affaire de Pont-Sal. Keltia Graphic ; Kergwenn, 29540 Spézet ; 200 et 235 p., 17 euros le volume.*

❑ OPINION

Réquisitoire contre l'étatisme

Face à la crise, la tentation est grande de s'en remettre à l'État-providence, y compris chez les royalistes. Une perspective vilipendée par Catoneo, l'animateur du blog *Royal Artillerie*, qui se place en marge du souvenir d'un colbertisme historique et de l'école marxiste du Plan.

Un slogan à nuancer ?

Voici revenu le "temps des cerises" depuis que l'Opinion (le peuple d'avant) a découvert les secours extravagants portés par l'État aux nantis. Les milliards ont plu sur les banques et les grandes fabriques, quand au même moment s'asséchaient les trésoreries des petites structures de production.

Civilisation des loisirs ou du labeur

Quand les gros maigrissent, les petits meurent. *Addictés* à la perfusion nationale depuis la Libération, les "petits" immatriculés de la solidarité pépient maintenant comme poussins affamés autour de la poule étatique pour qu'elle les nourrisse ! Grosse de vent et de déficits, la poule France n'a d'autres choix que d'amuser la basse-cour, de la distraire ou de lui faire peur ; il n'y a plus de grains et les moulins sont à l'encan. Les criquets socialistes (nous tous) sont passés par là.

Le déclin de l'Occident tient pour beaucoup à la consommation échevelée du capital national par les États afin de s'attirer sinon les grâces du moins les votes de leurs électeurs, en même temps qu'on freine le travail pour le partager un peu entre nous et au sein du village global, mais surtout, pour que les individus se "réalisent" en dehors de lui ! Notre "civilisation des loisirs" a perdu le match par défaut : l'Asie n'est pas venue sur la pelouse ! Elle en reste à la "civilisation du labeur" et s'inquiète d'abord de nous racheter les fleurons de nos économies, pour fournir ses propres marchés.

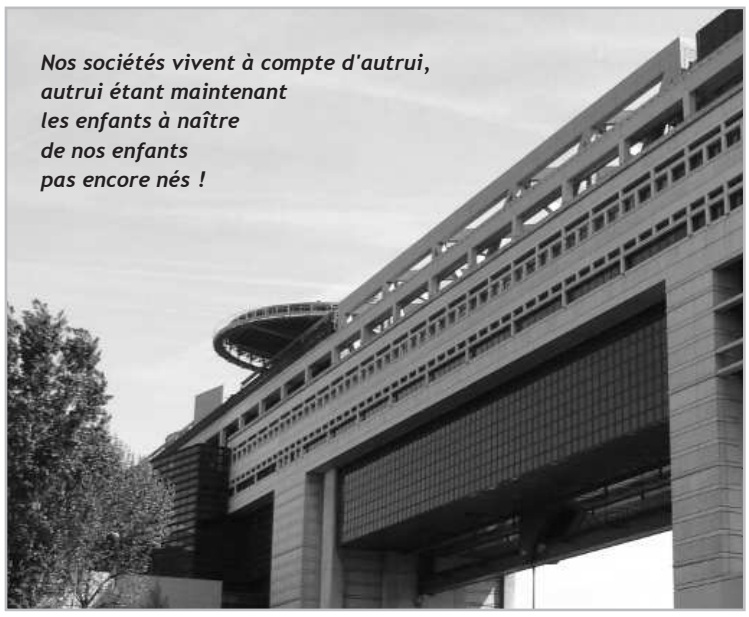
Nos sociétés vivent à compte d'autrui, autrui étant maintenant les enfants à naître de nos enfants pas encore nés !

Hypothèque

Incapables de contrer l'assaut d'un demi-monde contre l'autre, nos sociétés sont écrasées par des États pachydermiques dont le destin est d'enfler sans cesse en dévorant leur propre substance dans des schémas de solidarité universelle à compte d'autrui, autrui étant maintenant les enfants à naître de nos enfants pas encore nés ! Chapeau la démocratie de masse ! Qui va faire la guerre économique ? Le nombre commande, le nombre a peur de manquer, le nombre signe l'armistice tout de suite et veut sa retraite à taux plein !

Charles Maurras disait un jour : « *La brève destinée de ce qu'on appelle la démocratie dans l'antiquité* [il parlait d'Athènes] *m'a fait sentir que le propre de ce régime n'est que de consommer ce que les périodes d'aristocratie ont produit. La production, l'action demandait un ordre puissant. La consommation est moins exigeante : ni le tumulte, ni la routine ne l'entravent beaucoup. Des biens que des générations ont lentement produits et capitalisés, toute démocratie fait un grand feu de joie.* »

Talents dispersés

À l'observation du désordre actuel, on pourrait attendre aujourd'hui une analyse en contre-champ de la part des royalistes qui, pour franchir la Crise, renverseraient l'État et privilégieraient le génie humain, l'inventivité de l'espèce, la créativité anarchique des talents dispersés. Et que fleurissent un million de bonnes idées, en libérant les esprits, en désintoxiquant les mentalités, en débondant les énergies. Que nenni !

À l'intention des esprits moyens

Résonnant au souvenir d'un colbertisme historique, formatés comme toute la population française par l'école marxiste du Plan bien qu'ils le nient, des royalistes en appellent à l'État ! Misère ! Il en est même un, qui sur l'Aventin de son socialisme masqué, veut renationaliser le crédit et le grand appareil de production. Cette médecine de routine n'a que l'avantage d'être compréhensible par des esprits moyens, réglés bas dans le médian de la courbe de Gauss démocratique. Les partis de la vraie gauche, Mélenchon surtout, partagent cet enthousiasme de l'État revenu car il peut faire du chiffre ! On forcera le passage par le nombre, on bouffera la galette... et "l'Allemagne paiera !"

Que fait un royaliste en pareil équipage ? Il fait bloc très naturellement avec l'Ordre des choses maurrassien qui prime toutes choses. Il en appelle donc à réorganiser le mammouth, à remettre le pouvoir aux bureaux. Sans croire à la particule élémentaire sociale qu'est l'individu. Il a tort, car rien ne se relèvera en amalgamant des sots dans la meilleure construction publique. Il faut trier les décideurs de nos sociétés en favorisant le succès dans des cadres réglementaires souples, et rabaisser les suceurs de roue innombrables.

Cette approche libertarienne subit un refus pavlovien dans le microcosme royaliste. Le motif en vigueur est aujourd'hui la Crise du capitalisme. Diantre ! Si on scrute l'affaire, on voit bien que c'est l'intrusion de l'État dans la sphère financière qui a déclenché le typhon. Les "bons pourris" (*subprimes* pour les initiés) n'auraient jamais été négociés par la profession s'ils n'avaient pas été garantis par des institutions hypothécaires américaines sponsorisées par le gouvernement [1]. Or, l'intrusion des administrations Carter et Clinton à des motifs sociaux sur les marchés de primo-accession immobilière avait détruit leur équilibre en les finançant par de l'inflation en projet... que Greenspan puis son successeur Bernanke s'acharnèrent à brider ! C'est fou ! Qu'on noie les étatistes !

Vive la Liberté et le Roi.

CATONEO

1 - Fanny Mae et Freddie Mac sont des GSE, government-sponsored enterprises, maintenant nationalisées.

❒ LIVRE POLITIQUE

Une méditation empirique sur l'histoire de France

Sur les cendres de nos foyers [1] **traite de la question de la présence durable d'étrangers en France, du statut qu'il convient de leur accorder, de leur éventuelle assimilation, du danger qu'ils peuvent représenter dans le désordre démocratique.**

Les générations passant, la vie qui dévore tout laisse comme la flamme au ras du sol de fines parcelles de cendre, « *résidus physiques des fidélités au passé* », et dans la Cité antique l'étranger qui demandait asile venait s'agenouiller devant le foyer. Cette image se retrouve dans un poème de *La Balance intérieure*, *Reliquae foci*, les restes du foyer. Le petit livre se divise en deux parties, *Histoire écrite* et *Histoire vive*. Selon la démarche habituelle et inimitable de son génie, Maurras, après avoir posé le sujet dans son ensemble, part d'un point précis, s'élève à de hautes généralités, et redescend sur la question première qui se trouve alors traitée à fond, enrichie et transfigurée.

Dans la première partie, Maurras prend du recul pour mieux envisager son sujet. Les maîtres de la Révolution ont cherché à abolir l'Histoire en la dégradant au rang d'un vulgaire instrument de la lutte des partis. Le bon démocrate apporte aux citoyens des raisons de mépriser l'expérience et de se haïr les uns les autres. L'école d'Action française, elle, cherche tout ce qui unit les Français et sépare cet élément positif de l'Histoire de ce qui les désunit afin de rejeter cela, et cela seul. Cette attitude positive, au rebours de toute volonté idéologique, est un des fondements de notre pensée et de notre action.

L'HISTOIRE NOUS RÉCONCILIE

Dans notre passé, Maurras montre le caractère unique de la Révolution. Toutes les crises que la France subit, et elles furent nombreuses et graves, connurent une fin ; somme de toutes les crises que la France a subies, la Révolution semble ne devoir point connaître de fin. Il faut revenir à la grande leçon de Fustel de Coulanges qui écrivait dans la *Revue des Deux-Mondes*, à la veille de la Commune : « *La connaissance du Moyen Âge, mais la connaissance exacte et scientifique* [2]*, sincère et sans parti pris, est pour notre société un intérêt de premier ordre. Elle est le meilleur moyen de mettre fin aux regrets insensés des uns, aux vides utopies des autres, aux haines de tous. Pour remettre le calme dans le présent, il n'est pas inutile de détruire d'abord les préjugés et les erreurs sur le passé.* » Étendant ses considérations sur le Moyen Âge à l'histoire universelle, Fustel ajoutait : « *L'histoire imparfaitement observée nous divise, c'est par l'histoire mieux connue que l'œuvre de conciliation doit commencer.* »

UNE INTERROGATION ANGOISSANTE

S'élevant encore plus haut, Maurras en vient à la notion de constantes de l'histoire, aux grandes lois évidentes qui régissent l'existence des sociétés. Il rappelle que Joseph de Maistre disait que les grandes vérités mathématiques seraient contestées s'il y avait intérêt à le faire. Il touche enfin, à travers cette méditation sur l'histoire, à l'essentiel : « *La Démocratie moderne tuera-t-elle la France ?* »

C'est une question politique angoissante qui nous touche. Mais il va encore plus loin, et quand on considère les ravages de la démocratie dans la psychologie et les mœurs d'aujourd'hui, son interrogation de 1931 prend un tour prophétique : « *Tuera-t-elle l'Homme ? Quiconque a recueilli les avis de l'Histoire redoute l'un et l'autre de tout son cœur.* »

Loin de considérations métaphysiques ou anthropologiques sur l'Histoire, cette méditation sur l'histoire de la France est empirique. Elle constitue une synthèse claire d'éléments qu'on pourrait trouver par exemple dans *Trois Idées politiques* et dans *La Bagarre de Fustel*.

Appuyé sur le passé français bien compris, Maurras traitera dans la seconde partie du livre, du problème de l'étranger installé en nombre dans la France livrée à la République. Il le fera en termes sensés et réalistes, totalement étrangers aux sottises idéologiques que sont le cosmopolitisme ou la xénophobie raciste. Nous verrons cela une prochaine fois en étudiant, après *Histoire écrite*, *Histoire vive*.

GÉRARD BAUDIN

1 - Sur la cendre de nos foyers, Pour la défense nationale *; Premier volume, éd. du Capitole, 1931.*

2- Maurras ajoute en commentaire de l'expression : « la connaissance désintéressée, celle qui ne sert à rien ».

NÎMES

Le Cercle Saint-Charles reprendra ses réunions mensuelles (deuxième samedi de

chaque mois), **le samedi 12 septembre à 14 heures** à la brasserie Le Palace, angle de l'esplanade et de la rue Royale. Maurice Mathieu, terminera son exposé sur Philippe le Bel ; élaboration du programme de l'année 2009-2010.
Pour tous renseignements, téléphoner au 04 66 76 27 57.

AQUITAINE

Nous avisons nos amis que **les cours de base**, présentant les grandes lignes de la pensée de

l'Action française, reprennent, à compter du mois d'octobre.
Ils sont ouverts à toute personne, et plus particulièrement aux lycéens et étudiants qui désirent acquérir une formation politique contre-révolutionnaire sérieuse.
Sauf avis contraire, les cours ont lieu, pendant l'année scolaire, hors période de vacances :
- à **Biarritz** le premier samedi de chaque mois, à 15 heures ;
- à **Bordeaux** un jeudi sur deux, à 18 heures.
Pour connaître le lieu de chaque cours, prière d'appeler le 06 33 92 22 78.
Pour tous renseignements complémentaires : af-aquitaine.over-blog.com/

❑ **AOÛT 2009**

Journée d'amitié d'AF

À l'abbaye Saint-Michel de Frigolet, dans les Bouches-du-Rhône, le samedi 29 août

Une soixantaine d'amis d'Action française et de sympathisants se sont retrouvés à l'abbaye Saint-Michel de Frigolet le samedi 29 août pour la messe en l'honneur de Saint-Louis célébrée en latin par l'abbé Esposito de Rognonas, avant la conférence.

L'Action française en Provence

M. Joseph Petit, président du Creddo (Centre de recherche d'études et de diffusion d'Oc) de Graveson et militant d'Action française, a évoqué l'histoire de notre école de pensée en terre provençale. M. Jean-Pierre Papadacci a, sur le plan politique, montré les faiblesses de la démocratie et de la république ; il faut à la France un État fort et indépendant, face à la crise : la nation.

Les participants se sont ensuite retrouvés au restaurant de l'abbaye pour déjeuner dans une ambiance conviviale où la *Royale* a été chantée.

L'AF de Provence remercie la communauté de Frigolet, pour son hospitalité, et l'abbé Esposito.

Clément Gautier

» BAYEUX

France Royaliste vous convie à un déjeuner-conférence samedi 12 septembre à 12 heures :
1926-1939
De la condamnation de L'Action Française à la réhabilitation, où passe la frontière entre pouvoirs temporel et spirituel ? Analyse et conséquences d'une crise politico-religieuse par **Philippe Prévost**, docteur ès-lettres et licencié en droit, qui s'est rendu à Rome en 2007 pour consulter les archives du pontificat de Pie XI, ouvertes l'année précédente à la Secrétairerie d'État au Vatican.
Hôtel-restaurant Campanile, route de Saint-Lô, 14400 Bayeux (02 31 21 40 40) ; angle boulevard maréchal Leclerc et route de Saint-Lô ; sortie n° 37 sur RN 13).
Renseignements et inscriptions auprès de Pierre Jeanthon, 06 71 02 26 47.

» MESSE

À l'occasion du premier anniversaire de son décès, une messe sera célébrée pour le repos de l'âme de **Jacques Reyt**, le lundi 14 septembre à 19 heures au centre Saint-Paul, 12 rue Saint-Joseph, 75002 Paris (tél. : 01 40 26 41 78).

» PETITE ANNONCE

Recherche d'Alphonse Boitel : *Philosophie du Droit*, deux volumes, 1899. Contacter M. Aversenq au 05 61 25 62 24.

❑ **PROMENADE LITTÉRAIRE**

Pour la nymphe Écho et Saint-Aliquando

En un temps voilé de brumes incertaines, éternels soupirants, nous nous égosillons à lui déclarer notre flamme...

« Je dis toujours la même chose parce que c'est toujours la même chose ! » C'est un valet du théâtre de Molière, si ma mémoire est bonne, qui profère cette formule dont la naïve obstination et la vigueur mémorable mériteraient d'être inscrites au fronton du temple de la Critique, ou de servir de devise pour le blason des chroniqueurs.

Volte-faces

Nous sommes en un temps voilé de brumes incertaines, et l'on ne sait jamais si tel augure de la politique se situera demain là où il est aujourd'hui, et où on le croirait fixé pour toujours dans une vaillante fidélité, une conviction marmoréenne. Pour nous autres, les témoins ironiques ou indignés de ces volte-faces, on nous dira encore que seuls les imbéciles ne changent jamais. Mais nous restons figés dans nos entêtements et, parmi les divinités des antiques légendes, la seule nymphe Écho méritera toujours nos hommages : « *Écho qui parle quand bruit on mène - Dessus rivière ou sus étang.* »

Éternels soupirants, nous nous égosillons à lui déclarer notre flamme, même si la malicieuse répond, comme la fausse sourde de l'histoire, « *Qu'est-ce que tu dis ?* » Nous disons toujours la même chose, Dieu, le Roi, la Patrie, parce que c'est toujours la même chose... Et Kronos, dieu du temps, vient conforter notre persévérance. « *La vérité* », dirait ma cousine Dorothée Follavoine « *est un arbre qui ne meurt pas* ». Et pour éviter le reproche de paganisme, fût-il comique, elle tient à placer le combat pour la vérité sous la protection d'un légendaire saint Aliquando – un mot latin signifiant « *autrefois* », un nom aux agréables résonances.

Saint Aliquando

Saint Aliquando peut représenter tous les bienheureux oubliés, mentionnés à chaque jour du calendrier des théologiens. Nous lui demandons de protéger les redites salutaires des immeubles vérités. Nous l'implorons toutes les fois que nous entendons proférer quelque majestueuse sottise et que, charitablement, nous adressons à l'auteur la formule des vrais sourds et des faux sourds : « *Qu'est-ce que tu dis ?* »

Plutôt qu'un retour inattendu et étonnant des vérités anciennement vénérées, nous tenons à ce qu'elles restent présentes dans notre paysage quotidien. Nous faisons appel aux fantaisies poétiques pour nous fournir les images votives destinées à honorer ce qui n'a jamais cessé d'en être digne. Et le vieux Villon, ce grand coquin qui savait agrémenter la piété fidèle, va nous faire retrouver au détour de quelque rive

charmante la Nymphe Écho « *qui beauté eut trop plus qu'humaine* ». Devons-nous ajouter le vieil adage mélancolique qui sert de refrain « *Mais où sont les neiges d'antan ?* » Témoins des éternelles vérités, soldats des royales cohortes, nous sommes encore là pour affirmer que les neiges d'antan n'ont pas encore dit leur dernier mot !

Jean-Baptiste Morvan

❑ FRANCE-QUÉBEC

La permanence d'une relation

La célébration, l'année dernière, du 400e anniversaire de la fondation de Québec a porté des fruits, malgré la timidité des autorités françaises : signature d'un partenariat avec l'UE, implication d'une quarantaine de nos communes...

L'année 2008 a été celle du 400e anniversaire de la fondation de la ville de Québec. Elle n'aura gère rappelé l'année du « *Vive le Québec libre* » lancé par le général De Gaulle du haut du balcon de la mairie de Montréal. Il est vrai que tout fut fait pour ne pas froisser les susceptibilités d'Ottawa mais l'ostensible amitié affichée par le président français au très "canadian" Desmarets a froissé plus d'un Québécois.

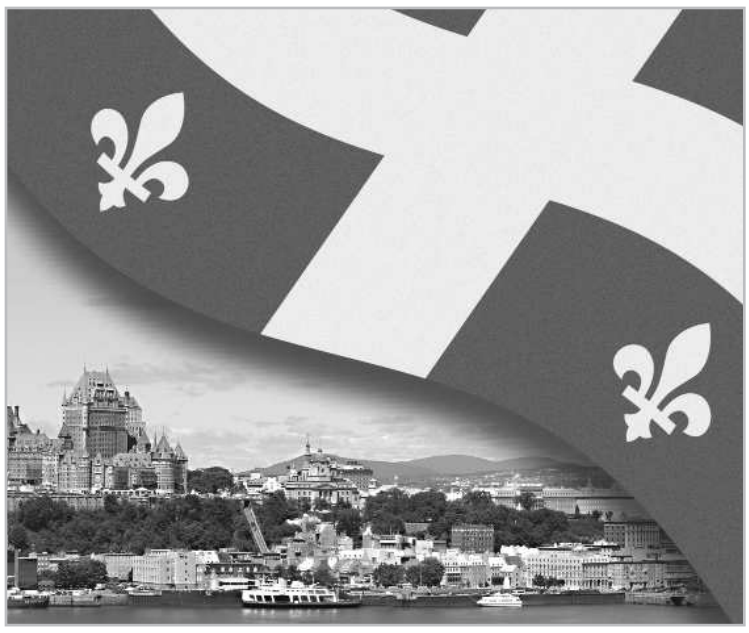

Timidité

Toutefois, le gouvernement libéral québécois a assuré bien plus que le service minimum et si les voix françaises sont restées en deçà de ce qu'il eût fallu, sans doute faut-il y voir la gêne républicaine à commémorer la fondation de Québec qui pour Champlain, son fondateur, s'inscrivait dans une perspective royale et catholique. Une autre difficulté tenait à ce que par deux fois les Québécois ont voté "non' (certes avec truquages avérés) à l'indépendance et qu'en conséquence il était impossible pour le président Sarkozy d'aller tout à la fois contre son sentiment profond et contre un "ordre du monde" dont le fédéralisme canadien est un pilier.

Le prince Jean ambassadeur

À ces pudeurs surent échapper les autorités québécoises qui accueillirent le prince Jean d'Orléans, comme un ambassadeur qualifié de la France, que ce soit, entre autres, par Mme Monique Gagnon-Tremblay, alors ministre des Relations internationales, ou par Gérald Tremblay, maire de Montréal. Avec le recul il apparaît que l'événement a porté quelques fruits par la signature notamment d'un accord qui fait du Québec un partenaire de l'Union européenne et cela sous l'égide de la France. Voilà, pour une fois, une heureuse initiative, qui contribue à affermir la vocation du Québec à être acteur du concert international. Et il est heureux que la diplomatie française y ait prêté la main.

Autres avancées et prolongements du 400e anniversaire : ceux découlant de la campagne "Québec dans la ville" et visant à faire attribuer le nom de Québec à un espace public comme ce fut la cas le 30 juin dernier sous l'égide du département de l'Eure en présence de la chanteuse Fabienne Thibault et de Marie Page. Ce sont une quarantaine de villes qui sont engagées.

Le souvenir de Montcalm

Autres manifestations prochaines de cette relation franco-québécoise : celles commémorant le 250e anniversaire des batailles des plaines d'Abraham qui entérinèrent la perte du Québec et virent la mort du marquis de Montcalm. Le samedi 26 septembre 2009 sera commémoré le 250e anniversaire de la mort de Montcalm à Vestric-et-Candiac (Gard) et le jeudi 1er octobre 2009 se tiendra une Journée d'étude sur la guerre de Sept Ans en Nouvelle-France au Pavillon du Roi du château de Vincennes organisée par le Service historique de la Défense en partenariat avec la Fédération française de généalogie. Signalons encore l'initiative de Jacques Bergeron visant à commémorer, en 2010, la création de la Belle Province.

MICHEL FERLENS

© Acip

INFLUENCE

Les célébrations du 400e anniversaire de la fondation de Québec avaient été organisées, du côté français, sous l'égide de **Jean-Pierre Raffarin**. Aussi, on ne s'étonnera pas du choix du chef de l'État, qui a désigné l'ancien Premier ministre pour le représenter auprès de **l'Organisation internationale de la francophonie**. En mars 2010, celle-ci devrait investir ses nouveaux locaux parisiens, mis à disposition par la France pour au moins cinquante ans : dans un ensemble immobilier situé avenue Bosquet, elle cohabitera notamment avec l'Assemblée parlementaire consultative de la francophonie ; le Sénat a donné son feu vert à ce regroupement le 20 juillet, entérinant une convention signée à Québec l'année dernière ; la boucle est bouclée !
Parallèlement, le Quai d'Orsay entreprend **la réforme de l'action culturelle extérieure de la France**, dont la mise en œuvre sera confiée à une nouvelle agence, sur le modèle du British Council ou du Goethe institut. « *Elle sera articulée avec notre réseau à l'étranger pour affirmer la présence française dans les domaines de la création, de l'éducation, de la circulation des artistes et des idées, de l'innovation technologique et des industries culturelles.* » Sa direction sera hébergée par la "maison des opérateurs", dont elle partagera les bureaux avec l'agence pour la mobilité et l'agence des lycées français ; cela donnera « *une vitrine et une adresse unique à notre politique d'influence* » selon le vœu de Bernard Kouchner.
« *La diplomatie d'influence n'est pas un vain mot* », proclame le ministre des Affaires étrangères : « *un centre culturel à Gaza, une école pour filles à Kaboul ont des effets très puissants* » ; d'où sa volonté de « *créer les conditions du dialogue et du désir de France* ». Selon les sénateurs Jacques Legendre et Josselin de Rohan, « *le coût du réseau culturel pour l'État était estimé à 138 millions d'euros en 2008, soit l'équivalent du budget d'un établissement comme l'opéra national de Paris ou la Bibliothèque nationale de France* ». ■

À LA RENCONTRE DES ABÉNAQUIS

Les Abénaquis font partie des Algonquins installés dans les États actuels du Maine et du Nouveau-Brunswick. Disséminés dans les forêts en groupes nomades, ils sont pêcheurs et chasseurs ; les femmes cultivent le maïs. Ils se déplacent en canoë, en raquettes et en traîneaux l'hiver.

Confrontés à la violence britannique, ils participèrent à moult révoltes désordonnées. En 1671, avec cinq mille guerriers, Metacomet, "le roi Philippe", détruisit Brookfield et Springfield (Massachusetts) ; la supériorité matérielle, la discipline et l'organisation des Anglais sonnèrent le glas de l'insurrection dans les marais du Rhode-Island : son chef fut capturé et sa tête promenée dans les rues de Plymouth.
« *Durant l'été 1676 des marins britanniques circulaient en barque sur la rivière de Saco* », rapporte R. Sauvageau. « *"Pour s'amuser", ils culbutèrent une embarcation où étaient la squaw de Squando, un des principaux chefs de tribus abénaquises, et son bébé. Tous deux furent noyés. Dans le même temps, une expédition anglaise avait capturé dix-sept Indiens du cap de Sable dans la presqu'île d'Acadie orientale (Nouvelle-Écosse actuelle). Ils les avaient vendus, hommes, femmes et enfants, comme esclaves aux Açores.* »

DÉCHAÎNEMENT

La même année fut lancée, en territoire français, la construction du fort anglais de Pemquid. En réaction, Saint Castin lança des opérations sur Casco et Sagadahock. Attisée par la fourberie du major Waldron, la furie abénaquise se déchaîna contre le fortin de l'ile Munjoy, rayé de la carte le 23 septembre 1676. Le sachem Mugg dirigeait la révolte. Fait étrange, après la prise du fort Black-Point, les prisonniers furent traités avec humanité. La terreur régnait néanmoins chez les godons.
Les hostilités reprirent au printemps suivant, marqué par la duplicité britannique. Soutenus par des Iroquois, les Anglais se livrèrent à des pourparlers chez les Abénaquis ; constatant l'échec des discussions, ils firent assassiner le chef de leurs alliés, qui changèrent de camp. Les journaux de Boston relatèrent durant l'année 1677 la terreur des environs ; partout les colons étaient attaqués. Mugg mourut d'un coup de mousquet le 13 mai. « *La Nouvelle-Angleterre en sortait ravagée* », constate R. Sauvageau. « *Dans la première période de la guerre, Plymouth, la ville des puritains les plus féroces contre les Indiens, n'avait pas eu moins de six cents morts. Douze villes avaient été détruites.* » Les Anglais se résolurent à traiter avec les Indiens, mais d'autres conflits survinrent en 1678, avant la signature d'un nouveau traité de paix qui ne fut pas respecté : le Massachusetts voulait éliminer ses ennemis. Décimés, trahis, les Abénaquis fuirent vers le Canada.

DUPLICITÉ ET FOURBERIE

En 1703-1704, assaillis par le lieutenant de Beaubassin, « *désespérant alors de gagner ces sauvages* », les Anglais « *firent passer des détachements dans leur pays et massacrèrent tous ceux qu'ils surprirent* » (*La Nouvelle France*). Après la signature du traité d'Utrecht, les Abénaquis envoyèrent des représentants à Boston qui furent emprisonnés, ainsi que le baron de Saint Castin invité à bord d'un navire.
Quant au père Rasle, âge de soixante-sept ans, les godons offrirent moult argent pour le faire tuer, indignant les Peaux-Rouges. Ayant repéré leur proie, les Britanniques se jetèrent sur son village et le père s'offrit en sacrifice. « *Percé de coups, le vieillard tomba mort ; ses meurtriers s'acharnèrent alors sur son cadavre et le laissèrent gisant, la chevelure enlevée, le crâne brisé à coups de hache, la bouche et les yeux remplis de terre, les os des jambes fracassés et tous les membres mutilés. Après cette victoire, complétée par le massacre de sept femmes et quatorze enfants dont elle avait pu s'emparer, la bande se retira ; elle avait accompli sa mission.* » (*La Nouvelle France*) Les puritains de Boston laissèrent libre cours à leur intolérance religieuse. Évidemment, nous étions en paix avec les Anglais ! Et sous la Régence.

FRÉDÉRIC WINKLER

L'ACTION FRANÇAISE 2000 **TARIF DES ABONNEMENTS**
(paraît les 1er et 3e jeudis de chaque mois)

1. Premier abonnement France (un an)	**76 €**
2. Premier abonnement Étranger (un an)	**85 €**
3. Abonnement ordinaire (un an)	**125 €**
4. Abonnement de six mois	**70 €**
5. Abonnement de soutien (un an)	**150 €**
6. Étudiants, ecclésiastiques, chômeurs (un an)	**65 €**
7. Outre-mer (un an)	**135 €**
8. Étranger (un an)	**150 €**

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom ..... Prénom .....
Adresse .....
Code postal ..... Ville .....
Tél. ..... Courriel .....

Entourez le numéro correspondant à votre abonnement
Bulletin à retourner à *L'Action Française 2000*
10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris – C.C.P. Paris 1 248 85 A

Édité par PRIEP S.A. au capital de 59 880 euros – 10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris – Imprimerie RPN – 93150 Le Blanc-Mesnil
Numéro de commission paritaire 0410I86761 – Directeur de la publication : M.-G. Pujo